

Démantèlement d'un réseau criminel opérant depuis le Maroc  
**Saisie de plus de 1,3 quintal de cocaïne à Oran**

P.05

# LE CARREFOUR D'ALGERIE

*Le journal du citoyen* 24ème année

N°7091 - SAMEDI 25 JANVIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Aéroport international  
«Mohamed Boudiaf» de Constantine

## Saisie de plus de 19.000 euros et 69 pièces d'or

P.05

**Le poulet ne devrait pas augmenter pendant le Ramadhan**

# Pourquoi les prix ont baissé ?

Lire en page 03

ORAN P.07

Après l'exemple des «Cités pilotes»  
**Les trottoirs des «quartiers intérieurs» attendent d'être réaménagés**



Du 23 au 25 juin prochains

**Tenue de la 12ème édition des JST de Sonatrach**

Installations électriques

**Opération de maintenance dans 24 communes en 2024**

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...  
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41  
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: [lecarrefourdoran@yahoo.fr](mailto:lecarrefourdoran@yahoo.fr)

Présidents des cours constitutionnelles

## **Belhadj prend part au Caire à la 8ème réunion de haut niveau**



**L**e président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, prendra part les 27 et 28 janvier au Caire à la 8ème réunion de haut niveau des présidents des cours constitutionnelles, des cours suprêmes et des conseils constitutionnels africains, a indiqué un communiqué de cette instance. À l'invitation du président de la Cour suprême constitutionnelle égyptienne, M. Boulos Fahmy Iskandar, M. Belhadj, accompagné du membre de la Cour constitutionnelle, M. Amar Boudiaf, participera à cette rencontre qui aura pour thème "Protection constitutionnelle des droits et libertés dans les circonstances exceptionnelles", précise le communiqué. Lors de cet événement, M. Belhadj prononcera une allocution dans laquelle il exposerá l'expérience de l'Algérie en ma-

tière de garanties constitutionnelles des droits et libertés dans les circonstances exceptionnelles. Ce domaine a connu "une grande évolution", notamment en vertu de la révision constitutionnelle du 1er novembre 2020, ajoute la même source. Cette réunion rassemblera des représentants de 51 cours constitutionnelles et judiciaires arabes et africaines pour discuter des questions constitutionnelles d'intérêt commun et des défis auxquels elles font face. L'objectif est de renforcer la coopération et le dialogue entre les instances juridiques suprêmes et constitutionnelles africaines, ainsi que d'échanger des expertises relatives à la protection des droits et libertés et à consolider la primauté du droit dans le monde arabe et en Afrique, selon le même document.

ONU

## **Attaf s'entretient à New York avec le Secrétaire général de la Ligue arabe**



**L**e ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a eu, mercredi à New York, des entretiens avec le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, en marge des réunions de haut niveau prévues dans le cadre de la présidence algérienne du Conseil de sécurité des Nations unies, a indiqué un communiqué du ministère. "La rencontre se s'inscrit dans le cadre de la préparation

de la réunion que présidera le ministre d'Etat, jeudi au niveau du Conseil de sécurité, sur la coopération entre la Ligue arabe et l'Organisation des Nations unies", selon la même source. "Les entretiens ont permis d'échanger les vues et les analyses sur les principales questions d'actualité sur le plan arabe, particulièrement l'avenir de la question palestinienne à la lumière de l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu", conclut le communiqué.

Renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation

## **Retrait des formulaires de déclaration de candidature**

**L**es élections du renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, auront lieu le 9 mars prochain, au niveau des Assemblées populaires de wilayas (APW) à travers tout le territoire national, et ce en vertu du décret présidentiel signé mercredi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Ainsi, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a lancé, jeudi, l'opération de retrait des formulaires de déclaration de candidature. La convocation, par le président de la République, du Corps électoral pour le renouvellement par moitié des membres élus du Conseil

de la nation, intervient en vertu des articles 91, alinéa 7, 121 et 122, alinéa 3, de la Constitution. Conformément à l'article 121 de la constitution "les membres du Conseil de la nation sont élus pour les deux tiers (2/3) au suffrage indirect et secret, à raison de deux sièges par wilaya, parmi les membres des Assemblées Populaires Communales et des membres des Assemblées Populaires de wilayas. Un tiers (1/3) des membres du Conseil de la nation est désigné par le Président de la République parmi les personnalités et compétences nationales dans les domaines scientifique, professionnel, économique et social.

Ils continueront d'œuvrer pour la paix et la protection des peuples

## **«L'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique prospéreront ensemble»**



**L**e Commandant du Commandement militaire américain pour l'Afrique (AFRICOM), le Général d'Armée Michael Langley, a affirmé, mercredi, que les Etats-Unis d'Amérique et l'Algérie "prospéreront ensemble" et continueront d'œuvrer pour la paix et la protection des peuples. A l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, le Général d'Armée Langley a déclaré: "J'ai eu, aujourd'hui, l'honneur et le privilège de rencontrer le président de la République, avec lequel j'ai discuté des affaires militaires et de la coopération sécuritaire entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique".

Le Commandant d'AFRICOM a salué les liens "profonds et historiques" entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique, des liens, lesquels, a-t-il dit, "reposent sur le respect mutuel". "Nous partageons les mêmes préoccupations concernant la stabilité et la sécurité", a-t-il ajouté. Evoquant le mémorandum d'entente en matière militaire qu'il a signé avec le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, il a précisé que ce mémorandum "établit tous les objectifs de sécurité communs construits par les deux pays depuis des années".

Tourisme

## **90 projets touristiques entreront en exploitation cette année**

**L**a ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a indiqué, jeudi à Alger, que près de 727 projets touristiques avaient été inscrits au 31 décembre 2024, dont 90 entrent en exploitation cette année. En réponse à une question sur la stratégie du secteur pour promouvoir le tourisme, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN)

consacrée aux questions orales, Mme Meddahi a fait savoir que "le reste des projets touristiques, soit 637 projets, sont en cours de réalisation". Et d'ajouter que "80 zones d'expansion touristique (ZET) dotées de plans d'aménagement touristique (PAT) ont été réalisées, dont 52 dans les wilayas côtières, 15 dans les wilayas des hauts plateaux et 13 dans le grand sud".

Le poulet ne devrait pas augmenter pendant le Ramadhan

## Pourquoi les prix ont baissé ?

Par B.Kamel

**A** près de deux mois du mois de Ramadhan, période faste de grande consommation de volailles, le prix du poulet reste stable sur le marché. «Pourvu que ça dure», confie un consommateur, rencontré dans un marché de la capitale. Force, en effet, est de reconnaître que les prix des viandes blanches suscitent, depuis voilà plusieurs semaines, un engouement sans précédent notamment chez les consommateurs au revenu modeste ou limité. Ce produit qui fait l'objet d'une demande, somme toute, accrue, durant chaque Ramadhan, est disponible et à des prix accessibles. Il s'agit d'une baisse significative des prix, constatée dans toutes les régions du pays. De quoi de fait augurer des lendemains sans risque de flambées insupportables par les ménages. Le poulet est la tête d'affiche dans les marchés puisque le kilogramme, jadis proposé à plus de 520 DA, atteint aujourd'hui en moyenne 300 DA. Ce qui est désormais considéré largement abordable par les consommateurs. Mais, c'est à se demander, cependant, comment son prix en est arrivé à un niveau aussi bas ? Les spécialistes du commerce avouent que la démarche n'a pas été du tout facile. Il y a d'abord l'effet du discours du président de la République, Abdelmajid Tebboune, sur les opérateurs économiques et les fellahs et éleveurs, de faire en sorte de mettre à l'écoute des consommateurs puis la décision prise par l'Etat via son ministère de Commerce de créer des marchés de proximité afin de rapprocher les fournisseurs et autres producteurs aux consommateurs. Cette initiative a énormément séduit les citoyens parce qu'elle a enrayé les obstacles et les intermédiaires, ce qui a contribué à une chute sensible des prix de certains produits assimilés comme stratégiques et a, par la même, réglé les dysfonctionnements entre l'offre et la demande. D'ailleurs, cette nouvelle politique d'abondance de produits sur les marchés aura entraîné une baisse du prix du blanc de poulet qui est passée sous la barre des 500 DA, mardi dernier, dans certaines wilayas. La cuisse, quant à elle, est actuellement vendu à 210 DA le kilogramme. Il s'agit à vrai dire d'un prix « plancher » pour ce produit du reste très convoité par les Algériens durant l'été, le mois de Ramadhan et les fêtes religieuses, notamment souvent considéré comme une alternative plus économique à la viande rouge. Selon les experts du secteur avicole, cette baisse des prix est due à une régulation de la bourse aux volailles dans plusieurs régions, notamment à Oued Seguenza dans la wilaya de Mila, un marché national de référence. Les producteurs de la wilaya de Sétif, réputée pour son élevage de volailles, s'alignent sur les prix fixés dans cette bourse. Un expert en élevage de volailles et production d'aliments à Sétif, explique que cette baisse est liée à une augmentation de l'offre et à une production abondante. En effet, le nombre de poules pondeuses a dépassé de loin les besoins du marché algérien. «Théoriquement, le marché algérien a besoin d'environ 06 millions de poules pondeuses, mais aujourd'hui, nous avons dépassé ce chiffre. Par conséquent, il y a une abondance de poussins, ce qui signifie une production nombreuse au moins pendant cet hiver et le printemps prochain», précise-t-il. Un boucher de Sétif confirme, pour sa part, que l'offre détermine les prix. Il souligne que leur marge bénéficiaire est fixe et qu'ils doivent s'adapter aux fluctuations imposées par les éleveurs. Par exemple, si jamais la baisse des prix du blanc de poulet réjouit les consommateurs et les détaillants, la situation est différente pour les éleveurs. Le secteur avicole a, en effet, besoin d'une meilleure organisation et d'un meilleur contrôle de la production. Par ailleurs, il faudrait mettre en place des mécanismes d'exportation pour écouter les surplus et éviter de pénaliser les producteurs, souligne l'expert. Si les prix sont actuellement bas, la question se pose de savoir si cette tendance se maintiendra pendant le mois de Ramadhan. Le même expert rassure les consommateurs en affirmant que les prix de la volaille ne devraient pas augmenter pendant le mois de Ramadhan car l'offre restera abondante, tout au long de l'année. Les éleveurs se sont bien préparés pour ce mois sacré. Un autre commerçant de la région de Ras El Oued, à Bordj Bou Arreridj, a remarqué que les consommateurs se tournaient de plus en plus vers la viande rouge importée, ce qui a entraîné une baisse de la demande pour la volaille. Un kilogramme de viande fraîche désossée est moins cher qu'une volaille de taille moyenne, ce qui a obligé les bouchers à baisser leurs prix. L'Office national des aliments de bétail (ONAB) a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la commercialisation de la volaille pendant le Ramadhan. Il n'y aura donc pas de pénurie, d'autant plus qu'il y a une abondance de poussins. Les producteurs ont tendance à augmenter leur production pendant le Ramadhan, ce qui devrait stabiliser les prix. Le kilogramme de volaille devrait même être inférieur à 300 DA.

Prétendue dette de l'Algérie aux hôpitaux français

## Mensonge, mauvaise foi et fausse polémique

**L**a presse française poursuit sa longue série d'attaques contre l'Algérie, farfouillant dans ses archives la moindre information et n'importe quelle piste pour calomnier. Elle tente par tous les moyens de se convaincre que l'Algérie est redétable à Paris feignant d'oublier que l'Algérie, un pays qui n'est pas endetté, a toujours respecté ses engagements financiers. Après avoir reçu une réponse cinglante sur la supposée aide publique au développement que la France consacrera chaque année à l'Algérie, cette fois, ces médias déterrent l'ancien dossier de la prétendue dette aux hôpitaux français. Ce qui se dit et s'écrit sur des prétendues factures de soins non payées par l'Algérie auprès des hôpitaux français, relève du mensonge et de la mauvaise foi qui alimentent cette campagne haineuse contre l'Algérie.

Une campagne où tous les coups sont permis. Faut-il rappeler à ces polémistes à la solde de l'extrême droite française que dans le cadre de la convention algéro-française de sécurité sociale relative aux soins dispensés en France aux ressortissants algériens que l'Algérie a payé rubis sur ongle ses factures. De 2010 à 2019, 93.700.815,64 euros ont été transférés aux hôpitaux français. De 2020

à 2024, ce ne sont pas moins de 23.263.322,55 d'euros qui ont connu le même chemin. L'Algérie paye toujours ses dettes lorsqu'elles sont bien justifiées. D'ailleurs, n'est-ce pas Alger qui ne cesse de demander à la partie française de tenir une réunion de la commission mixte pour apurer ses créances d'un montant de 2.537.194,23 d'euros (frais d'hospitalisation de 2018 à 2024), une somme du reste pas aussi affolante que cela. Cette réunion que la partie française évite est une étape cruciale pour arrêter les sommes exactes des dus. Et seulement des dus justifiés comme étant des prestations fournies à des citoyens algériens, car il ne faudrait pas non-plus abuser de la bonne disposition de l'Algérie à payer. Et pour cela, il est impératif que ces factures soient bien celles de citoyens algériens soignés dans les hôpitaux français, sous les formes d'usages de la prise en charge bel et bien définies. Car, il est devenu courant dans ces infrastructures sanitaires de France de marquer des patients à tort et à travers probablement des non-algériens sur le très commode "carnet de dette" d'Alger. Et d'ailleurs, si cela intéresse ces médias français de la haine, l'Algérie ne transfert plus ses ressortissants vers les hôpitaux français.

à 2024, ce ne sont pas moins de 23.263.322,55 d'euros qui ont connu le même chemin. L'Algérie paye toujours ses dettes lorsqu'elles sont bien justifiées. D'ailleurs, n'est-ce pas Alger qui ne cesse de demander à la partie française de tenir une réunion de la commission mixte pour apurer ses créances d'un montant de 2.537.194,23 d'euros (frais d'hospitalisation de 2018 à 2024), une somme du reste pas aussi affolante que cela. Cette réunion que la partie française évite est une étape cruciale pour arrêter les sommes exactes des dus. Et seulement des dus justifiés comme étant des prestations fournies à des citoyens algériens, car il ne faudrait pas non-plus abuser de la bonne disposition de l'Algérie à payer. Et pour cela, il est impératif que ces factures soient bien celles de citoyens algériens soignés dans les hôpitaux français, sous les formes d'usages de la prise en charge bel et bien définies. Car, il est devenu courant dans ces infrastructures sanitaires de France de marquer des patients à tort et à travers probablement des non-algériens sur le très commode "carnet de dette" d'Alger. Et d'ailleurs, si cela intéresse ces médias français de la haine, l'Algérie ne transfert plus ses ressortissants vers les hôpitaux français.

## Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

## Du kif traité aux grosses quantités de cocaïne

**L**a lutte contre le trafic de stupéfiants ne fait qu'accroître avec le temps. Les trafiquants, barons et dealers, développent chaque jour des méthodes et des stratagèmes, de en plus en plus diaboliques, afin de déjouer les stratégies et les tactiques mises en place par les dispositifs humains, matériels et juridiques mobilisés, en vue de lutter contre la propagation de ces poisons. La lutte contre toutes sortes de drogue avait pris depuis longtemps un aspect mondial, L'Algérie fait donc, partie de cette toile d'araignée planétaire, menée par une espèce de gens malhonnêtes, cupides et sans scrupules, agissant sur l'ensemble du globe. Le problème en Algérie, c'est qu'il y a des trafiquants et des complices. Les barons ou les dealers de proximité ne peuvent agir, sans se faire des complices qui acceptent toutes les offres afin de faciliter le travail aux premiers. Sur le plan organique, il y a pas trop de différences entre les barons de la drogue et ceux agissant dans la spéculation et l'économie parallèle. C'est-à-dire qu'ils ne peuvent jamais réussir leurs forfaits, sans avoir des acolytes avec des pieds bien fixés dans les institutions de l'Etat. La dernière affaire du genre a eu lieu dernièrement à Oran où les services de police ont réussi, brillamment, un important coup de filet. Il s'agit du démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de cocaïne. Ainsi, plus d'un quintal de drogue de synthèse a été saisi et une bande d'auteurs présumés arrêtés. Voilà, parfois ça marche, parfois non! Il n'y a pas de coup de passe réussi, sans se faire des acolytes quelque part dans les institutions de l'Etat. Et c'est comme ça, que ça se passe dans tous les pays du monde entier, avec en considération la force et la faiblesse de chaque Etat. Si l'affaire du trafic de drogue est, avant tout, une mission spéciale des services de sécurité, directement concernés par ce genre de crimes, en collaboration étroite avec l'institution judiciaire nationale, le rôle du citoyen n'est pas à sous-estimer dans cette lutte. La vigilance du citoyen est importante dont l'on ne pourrait pas imaginer l'importance. Dans la Cité, dans le quartier populaire, dans le village, dans le douar, le citoyen honnête est appelé à être constantement sur le qui-vive. Les institutions d'essence éducative, comme la mosquée, l'école, l'université, sont appelées à participer à cette croisade, en organisant des journées nationales, afin de faire prendre conscience aux citoyens sur les dangers de la drogue sur le plan social...

## Réunion du gouvernement

### Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

**L**e Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à la présentation d'une communication sur les préparatifs de la saison du Hadj, ainsi que des présentations relatives au déploiement de la fibre optique, aux secteurs de l'éducation, de l'habitat, de l'agriculture et du cinéma, a rapporté un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 22 janvier 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à la présentation d'une communication sur les préparatifs de la saison du Hadj 1446/2025, qui a permis de passer en revue les différentes mesures prises visant à garantir les meilleures conditions pour accomplir les rites du Hadj au cours de la saison à venir. Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement de la révision du statut et du régime indemnitaire des corps spécifiques de l'éducation nationale, visant à promouvoir le statut social de l'enseignant et des fonctionnaires de cet important secteur éducatif, en exécution des instructions de Monsieur le Président de la République. A ce titre, le Gouvernement a examiné les différentes mesures proposées pour la révision des programmes scolaires de manière à permettre leur développement et d'en réduire le volume, tout en mettant l'accent sur la relation de coopération et de complémentarité entre les secteurs public et privé, afin d'assurer une éducation de haute qualité, conformément aux textes réglementaires pertinents, et en concertation avec les différents corps de la communauté éducative et les parents d'élèves. Le Gouvernement a également entendu une communication sur les procédures de mise en œuvre du projet de réalisation du film cinématographique sur l'Emir Abdelkader, dont le Président de la République a ordonné d'accélérer le lancement, et qui vise à mettre en valeur les dimensions universelles et la haute symbolique que représente la personnalité de l'Emir Abdelkader de par sa lutte contre le colonialisme, ses efforts dans l'édition de l'Etat algérien contemporain et sa renommée mondiale.

**Pôle & Mic**

Par B.Nadir

**Trump s'attaque à l'OMS!**

**L**e retrait des États-Unis de l'Organisation mondiale de la santé «OMS», décidé par Donald Trump, pourrait avoir des répercussions majeures sur la santé publique mondiale et nationale. En tant que principal contributeur, représentant près de 20 % du budget de l'OMS en 2023, les États-Unis jouent un rôle crucial dans le financement de la lutte contre des maladies comme le VIH, le paludisme et la tuberculose. Cette décision affaiblirait considérablement la capacité de l'OMS à répondre efficacement aux crises sanitaires, qu'il s'agisse de pandémies ou d'épidémies telles qu'Ebola. Ashish Jha, ancien coordinateur de la réponse américaine à la Covid-19, a alerté sur l'impact négatif de ce retrait, affirmant qu'il porterait préjudice à la santé mondiale, tout en érodant le leadership scientifique des États-Unis. Lawrence Gostin, spécialiste en santé publique mondiale, a qualifié cette décision de «cataclysmique», évoquant à la fois un coup dur pour la santé globale et un recul stratégique pour le pays. L'absence des États-Unis pourrait également ouvrir la voie à une influence accrue de la Chine sur l'OMS. Bien que certains espèrent que ce retrait pousse à des réformes au sein de l'organisation, les conséquences sur les efforts collectifs en matière de santé publique restent préoccupantes. Le Dr Michel Kazatchkine, expert en santé mondiale, décrit cette décision comme un «coup sévère», soulignant les risques élevés liés à la diminution des financements et de l'expertise américaine, ainsi qu'à la perte de collaborations avec des institutions majeures comme le CDC et le NIH. En Afrique, le retrait aurait un impact significatif, notamment pour les programmes soutenus par les États-Unis tels que le PEPFAR qui joue un rôle crucial dans la lutte contre le sida. Selon Ngashi Ngongo, chef de cabinet de l'Africa CDC, les États membres de l'agence sanitaire de l'Union africaine seraient particulièrement affectés. Bien que la Chine ou d'autres nations pourraient tenter de combler ce vide, l'Union africaine et l'OMS ont exprimé leur préoccupation face à cette décision, rappelant l'engagement historique des États-Unis dans la création de l'Africa CDC et leur rôle central dans la gestion des pandémies. Cette décision, en limitant les ressources et la coopération internationale, pourrait non seulement aggraver les inégalités sanitaires mondiales, mais aussi fragiliser la capacité collective à faire face à de futures crises épidémiques et pandémiques.

**Ouverture du capital de la BDL****Une opportunité de développement économique**

**L**e directeur général de la Banque de développement local (BDL), Youcef Lalmas, a affirmé mercredi soir à Constantine que l'ouverture du capital de cette institution financière constitue une opportunité pour consolider le développement économique et raffermir la stabilité financière. Présidant le lancement de la souscription pour l'acquisition d'actions à l'hôtel Marriott en présence du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, des cadres de la banque, d'opérateurs économiques, d'investisseurs, de clients et de citoyens, le même responsable a souligné que l'ouverture du capital de la BDL constitue "un pas stratégique pour soutenir l'économie nationale et consolider sa capacité compétitive" à travers l'augmentation des investissements, l'amélioration de la stabilité financière et le soutien au développement durable. Cette opération, a ajouté M. Lalmas, permettra de renforcer la transparence et la gouvernance, de diversifier les sources de financement et d'élargir la base des actionnaires de sorte à encourager l'investissement local et international. Dans le cadre de cette ouverture de capital lancée lundi, la BDL a émis de 44,2 millions d'actions pour souscription au prix de 1.400 DA l'unité dont 40 % ouverte à la souscription publique à travers 1.300 agences de la banque et ses partenaires associés.

**Exploitation des hydrocarbures en offshore****Signature d'un accord entre Alnaft et l'américain Chevron**

**L**'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) et la société américaine Chevron ont signé, mercredi à Alger, un accord de réalisation d'une étude sur le potentiel des ressources en hydrocarbures en offshore sur les côtes algériennes. L'accord a été signé, du côté algérien, par le président d'Alnaft, Mourad Beldjehem, et pour la société "Chevron North Africa Ventures Ltd" par le directeur des nouveaux projets mondiaux, Luca Rigo de Righi, et ce sous la supervision du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, en présence du Président-directeur général (PDG) de Sonatrach, Rachid Hachichi, ainsi que de cadres du ministère, d'Alnaft et de la société américaine. S'étalant sur une durée de 24 mois, cet accord a, pour objet, de réaliser une étude approfondie d'évaluation des ressources pétrolières en offshore algérien et constitue une étape stratégique pour renforcer la coopération entre l'Algérie et la société Chevron

dans le domaine des études techniques et géologiques, à même d'ouvrir la voie à des projets d'exploration et de développement visant à valoriser les ressources nationales en hydrocarbures.

Dans son allocution à cette occasion, M. Beldjehem a mis en avant l'importance de ce partenariat entre Alnaft et Chevron, estimant que l'accord "fait partie des efforts de l'agence Alnaft en vue d'attirer des investissements de qualité et de renforcer les capacités techniques dans le domaine de l'exploration en mer". Le même responsable s'est dit confiant que le partenariat avec Chevron contribuera à réaliser de nouvelles découvertes et à conforter la place de l'Algérie comme destination phare pour les investissements énergétiques, notamment en offshore, "revêtant désormais une importance stratégique pour notre pays". Les études qui seront réalisées sont une étape essentielle pour une meilleure connaissance des ressources en hydrocarbures offshore et la prospection de l'avenir du secteur énergétique en Algérie, a

estimé M. Beldjehem, pour qui, il est nécessaire "de prioriser les projets qui accordent une importance aux normes environnementales". Dans une déclaration à la presse, le président d'Alnaft a indiqué que compte tenu de la profondeur de l'offshore algérien, Chevron qui est l'une des plus grandes sociétés énergétiques dans le monde, a été choisie pour procéder à la prospection des hydrocarbures. Après avoir rappelé qu'il s'agit de la 3e étude qui sera réalisée en offshore algérien, l'intervenant a fait état du renouvellement du permis de prospection offshore qu'Alnaft a octroyé, il y a deux années, à Sonatrach et à la société Eni, jusqu'à août 2025. Pour sa part, M. Luca Rigo De Righi s'est dit "fier" de participer à ce projet à même d'appuyer les efforts de l'Algérie, en vue de développer le secteur de l'énergie, estimant que cet accord traduit "l'engagement à soutenir des projets innovants et durables, en phase avec notre vision pour assurer une énergie propre, fiable et d'un coût abordable".

**Prévention de la fièvre aphteuse****Vaccination de 400.000 têtes bovines et ovines avant fin janvier**

**L**e ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a indiqué, jeudi à Alger, que 400.000 têtes bovines et ovines seront vaccinées contre la fièvre aphteuse avant la fin du mois de janvier en cours, à titre préventif suite à l'apparition de cette maladie animale dans certaines wilayas du pays. Lors d'une séance de questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par M. Hadj Cheikh Berbara, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de plusieurs membres du Gouvernement, M. Cherfa a indiqué que plus de 120.000 têtes ont déjà été vaccinées à ce jour. Faisant état d'un suivi sur le terrain de la situation suite à l'apparition de

cette maladie animale, le ministre a rassuré les éleveurs quant à la disponibilité des vaccins "en très grande quantité". Le ministère de l'Agriculture a lancé un appel d'offres international pour acquérir les vaccins nécessaires, établissant un programme visant à généraliser la vaccination à l'échelle nationale, a dit M. Cherfa, qui a rappelé que cette campagne de vaccination a débuté il y a près d'un an. Concernant la régularisation du foncier agricole, il a fait savoir que sur la base des résultats du travail de la Commission nationale de régularisation du foncier agricole, installée en décembre 2024, un dispositif spécifique sera "bientôt" mis en place pour mener à bien cette opération avant la fin de l'année 2025. Par ailleurs, et afin de mettre en œuvre le plan agri-

cole de 2025, le ministère prévoit de cultiver 60.000 hectares de tournesol (25.000 hectares dans le Nord et 35.000 hectares dans le Sud), dans le cadre de la stratégie de développement des cultures oléagineuses, notamment le tournesol, le colza et le soja. En outre, un programme de culture du colza a été tracé sur une superficie de 24.000 hectares, dont plus de 21.000 hectares ont déjà été plantés, a ajouté M. Cherfa, qui a également rappelé le programme national de production de semences locales au niveau des unités de production agricole relevant du secteur. Le secteur entend également élargir les surfaces dédiées aux cultures oléagineuses pour atteindre une superficie totale de 300.000 hectares à l'horizon 2025-2028.

**Finances****Le développement des compétences humaines, priorité centrale du secteur**

**L**e ministre des Finances, Laâziz Faid, a souligné, mercredi, l'engagement du ministère à faire du développement des compétences humaines dans le secteur financier une "priorité centrale" en vue de relever les défis, notamment la transformation numérique, a indiqué un communiqué du ministère. M. Faid s'exprimait lors d'une réunion stratégique qu'il a présidée et dédiée à la restitution des travaux du groupe de travail chargé de l'élaboration d'un plan de développement des compétences dans le secteur financier, a précisé la même source. Selon le communiqué, "cette initiative, qui englobe les domaines de la banque, des assurances et du marché finan-

cier, témoigne de la priorité accordée à la valorisation de la ressource humaine et à l'amélioration de ses compétences". Au cours de cette rencontre, réunissant les représentants des professions financières et les directeurs des centres de formation du secteur, une présentation globale des travaux a été effectuée par le directeur général du Trésor et de la comptabilité, suivie d'une restitution détaillée des conclusions et recommandations par le délégué général de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurances (UAR), qui a assuré la coordination des travaux du groupe et enfin, le directeur des ressources humaines a exposé le plan opérationnel pour la

mise en œuvre de ces recommandations, a ajouté la même source. Le plan proposé met "l'accent sur la formation continue et la spécialisation pour les cadres et employés des institutions bancaires et financières, l'adoption de nouvelles technologies et le renforcement des compétences numériques et le développement de compétences en gestion des risques, en conformité avec les meilleures pratiques internationales, notamment dans les domaines de l'assurance et des marchés financiers". Ce plan comprend, également, la promotion de partenariats académiques et de collaborations internationales pour garantir une expertise de haut niveau, a fait savoir le ministère.

## Sécurité sociale

# Le système algérien repose sur le principe de solidarité

**L**e système de sécurité sociale en Algérie repose sur le principe de solidarité entre les générations et l'unification du système de couverture sociale avec l'affiliation obligatoire des travailleurs salariés et non salariés, a déclaré jeudi le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales à des membres du gouvernement, le ministre a précisé que ce système repose sur "le principe de solidarité entre les générations et l'unification du système de couverture sociale avec l'affiliation obligatoire de tous les travailleurs salariés et non salariés".

Répondant à une question sur le remboursement des ordonnances par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), M. Bentaleb a indiqué que les dépenses des caisses de sécurité sociale "augmentent chaque année", en raison du "nombre croissant des bénéficiaires des prestations de l'assurance maladie". Il a précisé que la liste des médicaments remboursables "dépasse les 7130 médicaments" et que cette liste est mise à jour de manière "périodique et continue". Le ministre a souligné que tous ces indicateurs "soulignent la dimension sociale de l'État algérien, que nous devons valoriser et dont nous devons être fiers". M. Bentaleb a également abordé la

question de l'emploi dans les wilayas du Sud, précisant que ce dossier "est soumis à une série de dispositions juridiques" pour "assurer un traitement transparent des offres d'emploi à travers le système des grands comptes appliqués par l'Agence nationale de l'emploi (ANEM)". Par ailleurs, le ministre a précisé que le financement des activités du Fonds national de prévention des œuvres sociales (FNPOS) se fait à travers "un pourcentage des cotisations patronales et des aides directes accordées par l'État". Il a ajouté que le financement de l'habitat rural est "une priorité" pour le fonds, qui œuvre à "faire bénéficier les travailleurs et les retraités de cette formule de logement".

## Education

# Le gouvernement examine les mesures proposées pour la révision des programmes scolaires

**L**e gouvernement a examiné, mercredi, lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, les différentes mesures proposées pour la révision des programmes scolaires de manière à permettre leur développement et d'en réduire le volume, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. "Le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement de la révision du statut et du régime indemnitaire des corps spécifiques de l'éducation nationale, visant à promouvoir le statut social de l'enseignant et des fonctionnaires de cet important secteur éducatif, en exécution des instructions de Monsieur le Président de la République", précise

la même source. A ce titre, le Gouvernement "a examiné les différentes mesures proposées pour la révision des programmes scolaires de manière à permettre leur développement et d'en réduire le volume, tout en mettant l'accent sur la relation de coopération et de complémentarité entre les secteurs public et privé, afin d'assurer une éducation de haute qualité, conformément aux textes réglementaires pertinents, et en concertation avec les différents corps de la communauté éducative et les parents d'élèves", note le communiqué. Pour rappel, le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Saâdaoui, avait évoqué, la veille, le dossier de l'allégement du programme scolaire, affirmant que cette démarche "s'inscrit dans le cadre de l'approche du ministère, en application du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à intégrer le sport scolaire et les activités culturelles pour les soulager". En vue du développement et de l'actualisation des programmes, "le ministère a procédé au renforcement du Conseil national des programmes (CNP)", avait ajouté M. Saâdaoui, qui a aussi rappelé la mise en place d'une commission nationale chargée de l'élaboration d'un projet sur la qualité de l'enseignement reposant sur plusieurs axes tels que les programmes scolaires, les techniques d'enseignement et de formation ainsi que les structures".

## Bilan opérationnel de l'ANP

# Reddition de deux terroristes et arrestation de 15 éléments de soutien

**D**eux terroristes se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar et quinze (15) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers le territoire national, durant la période du 15 au 21 janvier, indique jeudi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 15 au 21 janvier 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, les terroristes respectivement dénommés +Mellouki Hosni+ dit +Hamza+ et +Mellouki Ahmed+ dit +Yahia+, se sont rendus aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, en leur possession (2) pistolets mitraillateurs de type kalachnikov, une

quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté (15) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, (76) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (109)

kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (387113) comprimés psychotropes et (1.62) kilogramme de cocaïne ont été saisis, lors d'opérations distinctes". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Illizi et In Guezzam, des détachements de l'ANP "ont arrêté (256) individus et saisi (32) véhicules, (364) groupes électrogènes, (205) marteaux piqueurs, (7) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illicite".

## Saison du hadj 1446-2025

# L'Algérie veillera à assurer une prise en charge optimale aux pèlerins

**L**e ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a affirmé, jeudi à Alger, que l'Algérie veillera à assurer une prise en charge optimale aux hadjis algériens durant la saison du hadj 1446/2025, à travers l'amélioration des prestations fournies en matière d'hébergement et de transport. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du Gouvernement, M. Belmehdi a affirmé que l'Algérie, grâce à la signature d'une convention avec le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, "a pu obtenir la meilleure offre en termes d'hébergement des hadjis algériens durant la prochaine saison du hadj, en vue de leur permettre d'accomplir les rites du pèlerinage dans les meilleures conditions".

## Aéroport international Mohamed Boudiaf de Constantine

# Saisie de plus de 19.000 euros et 69 pièces d'or

**L**es éléments de la police aux frontières à l'aéroport international Mohamed Boudiaf de Constantine ont saisi dans deux opérations distinctes 19.200 euros et 69 pièces d'or et arrêté deux suspects. Le premier suspect a été arrêté en possession de 11.800 euros dissimulés dans ses vêtements et 69 pièces d'or de 167,4 grammes cachées dans des dattes, tandis que le second était en possession de 7.400 euros non-déclarés, a précisé le bureau de communication de la sûreté de wilaya. Les deux mis en cause ont été arrêtés et transférés à la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers pour parachever les procédures légales. Au terme des procédures, les mis en cause âgés de 55 ans et 61 ans ont été présentés devant le parquet local pour « infraction à la législation sur le change et le mouvement des capitaux de et vers l'étranger », selon la même source.

## Démantèlement d'un réseau criminel opérant depuis le Maroc

# Saisie de plus de 1,3 quintal de cocaïne à Oran

**L**e Service régional de lutte contre le crime organisé (SRLCO) d'Oran, a démantelé, dernière ment, un réseau criminel international organisé opérant depuis le Maroc, spécialisé dans le trafic de drogues, et saisi plus de 1,3 quintal de cocaïne, indique jeudi un communiqué des mêmes services. Ce réseau criminel est composé de "18 individus, dont trois (3) femmes, s'adonnant au trafic illicite de drogues dures", précise le communiqué, soulignant que l'opération a permis également de "saisir 1 quintal et 30,5kg de cocaïne". Cette opération qualitative a été menée "en deux étapes, sous la supervision du parquet territorialement compétent". Les enquêteurs du Service ont réussi à "détrousser le plan criminel de ce réseau qui s'étend jusqu'au Maroc, après avoir procédé, dans un premier temps, à l'identification et à l'arrestation de treize (13) suspects, puis à la saisie de 20kg et 608g de cocaïne, dissimulés dans le véhicule et le domicile de l'un des mis en cause". A l'issue des opérations de recherches, "une autre tentative visant à inonder les wilayas du pays de ces poisons a été déjouée avec la saisie d'une deuxième quantité de cocaïne pesant 109kg et 896g, et 5 autres mis en cause du même réseau ont été arrêtés". Cette opération a également permis de "saisir 13 milliards et 963 millions de centimes, ainsi que 16 véhicules de différentes marques".

## CNDH

# L'Algérie a placé le secteur de l'éducation en tête de ses priorités

**L**e Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a indiqué, mercredi dans un communiqué, à l'occasion de la Journée internationale de l'éducation (24 janvier), que l'Algérie avait placé le secteur de l'éducation en tête de ses priorités. Dans son communiqué, le CNDH a précisé que "l'éducation est l'un des plus importants droits de l'Homme et une nécessité individuelle et sociétale", soulignant que l'investissement dans l'éducation "représente un fort indicateur du niveau de progrès et de développement, en ce sens que l'éducation est un passeport pour le développement humain, qui ouvre de nouvelles portes et étend aussi bien la liberté que le champ des possibilités". Pour atteindre ses objectifs, l'éducation doit être inclusive, de qualité, gratuite et sans discrimination aucune, a soutenu le Conseil, notant avec fierté que "ces principes sont garantis en Algérie". "L'Algérie, qui place le secteur de l'éducation en tête de ses priorités, a formé dans ses universités des scientifiques reconnus par les plus prestigieuses universités occidentales et les plus grands centres de recherches étrangers", a relevé le CNDH.



Après l'exemple des «Cités pilotes»

## Les trottoirs des «quartiers intérieurs» attendent d'être réaménagés

Par B. Habib

**A** près les grandes opérations lancées par les délégations communales locales visant la libération des trottoirs du phénomène du squat par les commerçants, il y a lieu, dès à présent, à penser à réaménager ceux d'entre eux qui sont en état de vétusté notamment en ce qui concerne les trottoirs des «quartiers intérieurs» de plusieurs de ces délégations communales afin de leur redorer. Pour des élus locaux et éventuellement un vaste public, la ville dense et populeuse a trouvé son expression dans les grands pôles d'habitat créés et les aménagements urbains mis en place comme les espaces verts, les trottoirs et bordures de

qualité, kiosques et toilettes publiques innovantes comme à l'image de ce qui a été fait à Akid Lotfi, Millénium Hasnaoui ou encore Es-Seddikia, en somme de belles cités pilotes qui sont des quartiers de référence, faisant la fierté de toute une ville, au moment où plusieurs autres faubourgs intérieurs de l'ancienne ville d'Oran comme Plateau, Derb, Hamri, Gambetta ont besoin de réaménager et réhabiliter leurs trottoirs. La question est aujourd'hui posée par des élus locaux et les citoyens de ces quartiers concernés, à l'approche du mois de Ramadhan. Un mois durant lequel la circulation piétonnière demeure une préférence des amoureux de randonnées pédestres nocturnes ou de rencontres et de visites entre amis et membres de la

famille. Certains quartiers intérieurs attendent les opérations de «toilette» de leurs trottoirs dont certains sont défoncés et détériorés par les perforations causées par le lacentin phénomène de stationnement nocturne, pendant plusieurs heures, des véhicules, faute de parkings en nombre suffisant. Les citoyens, notamment les personnes âgées dans des quartiers «intérieurs» de l'ancienne ville, aiment et éprouvent du plaisir à y circuler et flâner qui pour vaquer à leurs approvisionnements journaliers de nécessité ou encore en quête d'admirer l'espace, sentir l'air frais et les rayons du soleil. Pour sortir de leurs quartiers, ils doivent faire très attention à l'état des trottoirs, au risque de se tordre un pied ou glisser.

CHU d'Oran

## 60 interventions chirurgicales liées au cancer des reins réalisées en 2024

**L**e service d'Urologie et de Chirurgie rénale du Centre Hospitalier universitaire CHU Dr Benzerdje d'Oran a effectué 60 interventions chirurgicales liées au cancer du rein au cours de l'année 2024, dont plus de la moitié réalisée par chirurgie laparoscopique, a-t-on appris, jeudi, du chef du service, Mahmoud Benatta.

Le même responsable a déclaré à la presse, en marge d'une rencontre scientifique sur le cancer du rein organisée par le service en collaboration avec le service d'oncologie du même établissement hospitalier, que son service "a réalisé des opérations liées à la néphrectomie chez 60 patients au cours de l'année écoulée, dont 35 opérations laparoscopiques (58 pour cent) et ont donné des résultats très satisfaisants". L'utilisation de la chirurgie laparoscopique est le meilleur moyen pour une récupération meilleure et plus rapide des patients, où le chirurgien fait de petites incisions pour pouvoir insérer le laparoscope, des outils chirurgicaux appropriés et une petite incision pour retirer la partie réséquée du rein ainsi que la tumeur. Ces

opérations réalisées par le service d'urologie et de chirurgie rénale concernent uniquement la néphrectomie totale ou partielle du rein ou l'ablation de tumeurs, selon la même source, qui souligne que "le traitement de ce type de cancer se fait soit par la chirurgie, soit par la thérapie ciblée". Selon le professeur Benatta, les facteurs de risque de ce type de cancer sont dus à "une mauvaise alimentation, une obésité excessive, l'hypertension artérielle et le tabagisme. Le danger de cette maladie réside dans le fait que ses symptômes n'apparaissent qu'au moment où le cancer atteint des stades avancés". Pour sa part, Dr Seghir Medjhouda Omar, maître assistant au CHU d'Oran, a souligné que ce type de cancer est "le troisième type de cancers des voies biliaires et ses statistiques sont en hausse permanente.

Les patients se présentent souvent à des stades très avancés de la maladie, ce qui met en évidence l'importance de "réaliser des examens réguliers pour dépister ce type de cancer, en particulier chez les personnes âgées de plus de 60 ans", a sou-

ligné un spécialiste. Il a également indiqué que, dans plus de 70 % des cas, ce cancer est détecté par hasard lors d'examens, d'analyses ou de radiographies effectués pour d'autres maladies. Cela rend indispensable le renforcement des campagnes de sensibilisation sur l'importance du dépistage précoce de cette maladie. Pour sa part, Dr Soumaya Ghazli, spécialiste en chimiothérapie au service d'oncologie du même CHU, a expliqué qu'aux stades avancés de la maladie, où aucune intervention chirurgicale n'est possible, "plusieurs types de traitements sont utilisés, comme la thérapie ciblée, qui repose sur des médicaments et d'autres éléments, tels que des anticorps, pour identifier et attaquer les cellules cancéreuses spécifiques, ainsi que l'immunothérapie, qui vise à renforcer ou à restaurer la capacité du système immunitaire à combattre les cellules cancéreuses". Lors de cette rencontre, les spécificités du diagnostic et du dépistage du cancer du rein ont été abordées, ainsi que le rôle de l'imagerie médicale dans son identification et les traitements disponibles.

Installations électriques

## Opération de maintenance dans 24 communes en 2024

**L**a direction de distribution de Sonelgaz d'Es-Senia à Oran a effectué, durant l'année 2024, une vaste opération de maintenance des installations électriques à travers 24 communes, qui a permis la réhabilitation de plus de 1.032 transformateurs électriques, ainsi que le renforcement de 1.649 km de réseaux énergétiques, dont plus de 918 km de réseaux à moyenne tension et plus de 731 km de réseaux à basse tension, a-t-on ajouté. La direction de distribution d'Es-Senia a également réalisé, durant la même période, 2.254 opérations de thermo-vision, une technique moderne utilisée pour détecter et identifier les points faibles du réseau afin de les entretenir, note-t-on de même source. Sur un autre plan, concernant les nouveaux projets, la même source a indiqué que les projets de réalisation de quatre transformateurs de haute tension dans les zones de Oued Tlelat, Aïn Beida, Mers El-Kebir et le pôle urbain Ahmed Zabana, dont la population dépasse les 50.000 habitants, a-t-on encore précisé. Quelque 32 transformateurs électriques ont été, par ailleurs, renouvelés dans 24 communes, en plus de la mise à jour des équipements de 71 transformateurs énergétiques pour augmenter leur capacité et améliorer le service selon la même source.

gressent de manière significative. Ces projets augmenteront la capacité et la puissance des transformateurs électriques, ce qui aura un impact positif sur l'amélioration de la qualité du service dans les régions ouest et sud de la wilaya, a-t-on souligné. L'amélioration se sentira chez les habitants des quartiers et des localités relevant d'Es-Senia, Ain Beida, Mers El-Kebir, Boutlelis, Bouyacour, Bredeah, Oued Tlelat, Tafrout et le pôle urbain Ahmed Zabana, dont la population dépasse les 50.000 habitants, a-t-on encore précisé. Quelque 32 transformateurs électriques ont été, par ailleurs, renouvelés dans 24 communes, en plus de la mise à jour des équipements de 71 transformateurs énergétiques pour augmenter leur capacité et améliorer le service selon la même source.

Une délégation parlementaire slovène à Oran

## Examiner les voies de coopération entre les deux pays



Une délégation parlementaire de la République de Slovénie, conduite par le président du groupe parlementaire d'amitié "Slovénie-Algérie", Miroslav Grigorov, est arrivée jeudi soir à Oran, a-t-on appris des services de la wilaya. Accompagnée par la présidente du groupe parlementaire d'amitié "Algérie-Slovénie", Maria Amraoui, la délégation a été reçue par le wali d'Oran, Samir Chibani, en présence du président de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Oran, Mohamed Chalabi, ainsi que des députés, élus et responsables locaux. Cette rencontre a constitué une occasion pour examiner les voies de coopération entre les deux pays, selon la même source. A cette occasion, le wali a mis en avant les atouts économiques de la wilaya d'Oran et les potentialités dont elle dispose en tant que destination attractive pour les investissements, avec de nombreux avantages tels que sa situation géographique stratégique, ainsi qu'un environnement propice à l'investissement grâce aux réseaux routiers, ferroviaires et portuaires. De son côté, M. Miroslav Grigorov a salué le niveau des relations bilatérales entre les deux pays, exprimant le souhait de son pays de renforcer les liens économiques, notamment en créant une commission économique commune, en particulier dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, des technologies, de l'énergie verte, de l'intelligence artificielle, de l'industrie spatiale, de la transformation numérique et de l'industrie pharmaceutique, a ajouté la même source.

Du 23 au 25 juin prochains

## Tenue de la 12ème édition des JST de Sonatrach à Oran

Le groupe Sonatrach a annoncé, jeudi dans un communiqué, le retour des journées scientifiques et techniques (JST) du Groupe, en organisant sa 12ème édition du 23 au 25 juin 2025, au centre des conventions d'Oran. "Relancées cette année, les journées scientifiques et techniques de Sonatrach tiendront leur 12ème édition du 23 au 25 juin 2025 au centre des conventions d'Oran, sous le slogan +Energie de l'Innovation Technologique+", a précisé le Groupe. Ces journées ont constitué durant plus de trois décennies "un événement emblématique réunissant les talents et compétences du secteur de l'énergie et de prestigieux experts scientifiques", souligne Sonatrach. Lancées en 1994, ces journées offrent un espace unique de partage de connaissances, de mise en lumière des meilleures pratiques et de promotion d'un dialogue constructif entre experts nationaux et internationaux, ajoute le communiqué. Pour l'édition de cette année, trois axes stratégiques seront abordés, à savoir, exploration et production (pétrole et gaz), intégrant les avancées technologiques dans le domaine de l'exploration pétrolière et gazière et l'amélioration de la récupération dans divers types de réservoirs, environnement et développement durable, deux piliers essentiels de la transition énergétique mondiale et la transformation digitale comme le levier clé pour améliorer la performance et favoriser l'innovation, explique le document. Cette nouvelle édition des journées scientifiques et techniques représente également une opportunité de réunir les compétences de Sonatrach, les experts, les chercheurs nationaux et internationaux, ainsi que les partenaires, afin d'échanger sur les problématiques communes pour construire l'avenir énergétique, ajoute le Groupe.

Trafic de drogue à Saïda

### Les chiffres de la police

**S**ur la base d'informations parvenues à la BRI, relevant de la Sûreté de wilaya, faisant état de la présence d'un groupe de 06 individus, âgés entre 30 et 48 ans, les limiers de la BRI ont tendu une souricière à l'un d'entre eux qui s'est soldée par son arrestation alors qu'il était en possession d'une plaquette de kif traité. Conduit dans les locaux de la police, il a fini par balancer ses complices au nombre de 05. 245,56 grammes de kif traité ont été saisis lors de cette opération ainsi qu'une somme d'argent de 11 millions de centimes, provenant de la vente de drogue. Des armes blanches ont été également saisies lors de la perquisition. Il faut dire que les chiffres rendus par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya ne cessent d'être revus à la hausse. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près du parquet de Saida. **OULD OGBAN**

APW de Chlef

### L'habitat, le transport, la formation professionnelle et le sport en débat

**L**a session ordinaire d'hiver 2024 de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Chlef s'est ouverte les 21 et 22 de ce mois de janvier 2025, en présence du wali de Chlef : Brahim Ghemired, du P/APW : Brahim Bouziane, des élus de l'APW ainsi que des députés et sénateur. Au menu de cette session ordinaire d'hiver 2024, étaient programmés des débats autour des secteurs de l'habitat notamment le LPL et le LPA qui, selon les élus, sont confrontés à l'absence de foncier pour leur réalisation au niveau de toutes les communes, autour du secteur des transports notamment celui des voyageurs en zone rurale, urbaine et entre wilayas, un secteur des transports qui connaît, selon les élus, une anarchie au niveau des agences routières, une anarchie qui a trait avec les droits d'entrée qui ne sont pas unifiés en matière de droits d'entrée dont certains sont très exagérés, des débats autour du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels notamment des débats au sujet de la prochaine rentrée de la formation professionnelle de février 2025, une rentrée de février 2025 qui lui sera consacrée 830 places pédagogique en formation Résidentiel et 1.362 places pédagogiques en formation Apprentissage et enfin des débats autour du secteur de la jeunesse et des sports qui, lui aussi, selon les élus, est confronté au problème de la non réhabilitation de plusieurs structures sportives et culturelles qui sont fermées. Des débats chauds au sujet desquels le wali a rassuré les élus sur une prise en charge de toutes infrastructures fermées ou dégradées; des instructions seront données aux P/APC et chefs de daïra pour ouvrir toutes les structures sanitaires, culturelles ou sportives fermées.

**A. BOUKHTACHE**

Secteur de la formation professionnelle à El Bayadh

### 47 nouvelles spécialités pour la session de février 2025

**L**a direction de la Formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'El Bayadh a ouvert 47 nouvelles spécialités pour la rentrée professionnelle de la session de février prochain, a indiqué, jeudi, le directeur du secteur, Abderezak Goudjil. Le même responsable a précisé à l'APS que ces spécialités s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour élargir les opportunités de formation et d'emploi pour les jeunes, ainsi que pour répondre aux besoins et exigences du marché local du travail. Parmi ces spécialités figurent l'irrigation agricole, le contrôle qualité, les industries agroalimentaires, la mécanique de réparation des systèmes de pression pneumatique et hydraulique, la conduite et l'entretien des machines agricoles, ainsi que l'entretien des jardins et parcs, ainsi que d'autres spécialités pour cette session, qui commencera le 23 février prochain, portant le nombre total des spécialités à plus de 100 dans la wilaya. En prévision de la session professionnelle à venir, plus de 5.100 places pédagogiques ont été mises à disposition, dont 750 dans la wilaya déléguée d'El Abiodh Sidi Cheikh. Le nombre total de ces places est réparti sur les différents niveaux et types de formation offerts par le secteur, dont plus de 1.400 places pour les bénéficiaires de l'allocation chômage, 950 places pour la formation en présentiel et plus de 640 places pour la formation par apprentissage. Les inscriptions pour cette session se déroulent du 12 janvier au 17 février prochain via la plateforme numérique "Mihnat", sachant que plus de 600 personnes se sont déjà inscrites jusqu'à présent. D'autre part, le secteur a lancé des campagnes de sensibilisation et des journées portes ouvertes dans les différents établissements de formation et à travers la radio locale pour informer les jeunes des opportunités de formation disponibles.

Visite ministérielle à l'Université de Sidi Bel-Abbès

### Un élan pour l'entrepreneuriat étudiant

Par Mohamed Nouar

**U**n comité ministériel a effectué une visite aux centres de développement de l'entrepreneuriat de l'Université de Sidi Bel-Abbès, marquant une étape importante dans le renforcement de l'écosystème entrepreneurial au sein de l'enseignement supérieur algérien. Cette initiative s'inscrit dans une démarche nationale de suivi et d'évaluation des missions de ces centres, visant à optimiser leur rôle dans l'accompagnement des jeunes porteurs de projets. La délégation ministérielle était composée de figures clés du domaine notamment le professeur Talib Sumaya Shahnaz, coordonnateur national des centres de développement de l'entrepreneuriat et le professeur Saji Fatima, directeur du centre homologue à l'Université de Tiaret. Leur présence témoigne de l'importance accordée à cette visite et à la collaboration interuniversitaire. L'accueil officiel a été assuré par le professeur Bouziani Merah, directeur de l'Université de Sidi Bel-Abbès, entouré de plusieurs personnalités académiques de premier plan. Parmi eux, le professeur Siddiki, adjoint en charge des relations extérieures et le professeur Kawsim Maiman, directeur du Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'université et directeur du Centre de développement de l'entrepreneuriat à



l'École supérieure d'informatique. La présence du directeur de l'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat a également souligné la synergie recherchée entre les institutions académiques et les acteurs gouvernementaux. Les discussions ont porté sur des axes stratégiques pour l'amélioration continue des centres. L'accent a été mis sur l'optimisation des performances, l'enrichissement de la qualité des formations proposées aux étudiants et le renforcement de la coopération entre les différentes parties prenantes. Cette collaboration tripartite, impliquant les universités, le secteur privé et les agences gouvernementales, est considérée comme un levier essentiel pour la création d'un environnement propice à l'éclosion de l'innovation et, par conséquent, au développement économique national.

Un moment fort de la visite a été la rencontre avec le groupe «Créez votre idée de projet». Cette interaction directe a permis à la délégation ministérielle d'apporter un soutien moral et des encouragements aux étudiants engagés dans la concrétisation de leurs idées. Cette démarche proactive vise à insuffler une dynamique positive et à encourager l'esprit d'initiative chez les jeunes. Cette visite ministérielle à l'Université de Sidi Bel-Abbès réaffirme l'engagement des autorités à promouvoir l'entrepreneuriat étudiant comme moteur de croissance et d'innovation. En renforçant les liens entre les institutions académiques, le secteur privé et les agences gouvernementales, le pays se dote d'un écosystème plus performant pour accompagner les futurs entrepreneurs et stimuler le développement économique du pays.

Bechar

### Merad installe le nouveau wali

**L**e ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a présidé jeudi la cérémonie d'installation de M. Ahmed Ben Youcef en qualité de wali de Bechar, en remplacement de M. Mohamed Said Benkamou. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Merad a indiqué que la nomination de M. Ahmed Ben Youcef à la tête de la wilaya de Bechar, s'inscrit dans l'optique de donner une nouvelle dynamique au développement de cette wilaya du Sud-ouest. Le ministre a mis en évidence l'importance qu'ac-



corde le président de la République au développement économique de cette wilaya à travers plusieurs acquis, notamment les grands projets de la voie ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara Djebilet, du complexe sidérurgique de Toumiat pour la valorisation du gisement de fer de Gara-Djebilet et le projet de transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetran sur 220 km pour approvisionner les communes de Bechar, Kenedza et Abadla en eau potable avec un débit de 80.000 M3/jour. M. Merad a souligné, en outre, que "le président de la République attache une grande importance au citoyen et à la prise en charge de ses préoccupations". Il a annoncé, par ailleurs, le lancement d'un vaste plan de modernisation urbaine, décidé par le président de la République au profit de la commune de Bechar et qui touchera l'ensemble des quartiers de cette collectivité, considérée comme le pôle régional

du Sud-ouest du pays. "A travers ce projet de modernisation urbaine de Bechar, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, veut donner une nouvelle image de cette ville pour en faire un véritable pôle urbain", a-t-il précisé. M. Merad a aussi mis en avant les atouts et les potentialités économiques de la wilaya, spécifiquement dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'industrie, des secteurs qu'il appartient, a-t-il dit, de "dynamiser à l'avenir pour le développement socioéconomique de la région et, au-delà, améliorer les conditions de vie des habitants de la région". Il a appelé, d'autre part, l'ensemble des citoyens, la société civile et l'université à contribuer aux nouveaux objectifs de développement de la wilaya, tracés par les hautes autorités du pays, pour en faire un pôle de développement régional et contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Investissement dans l'aquaculture à Béjaïa

## Deux nouveaux projets approuvés

Par Hocine Smaâli

**L**e wali de Béjaïa a présidé une réunion pour booster l'investissement dans le domaine de l'aquaculture dans cette wilaya, en regroupant les différents intervenants dans ce domaine. Cette rencontre a été consacrée à l'étude des dossiers pour l'octroi des actes de concession devant aboutir à la création d'entreprises dans le domaine aquacole et ce, en sus du rapport présenté par le directeur de la pêche sur la situation des dossiers de l'investissement dans ce domaine. Lors de cette réunion, deux projets d'investissement dans le domaine de l'aquaculture ont été approuvés. Ces deux projets boosteront l'aquaculture dans la wilaya de Béjaïa pour atteindre une production annuelle de plus 1.500 tonnes. Le wali de Béjaïa a, à l'issue de cette rencontre, donné des instructions pour «accompagner l'ensemble des investisseurs pour la concrétisation de leurs projets génératrices de postes d'emploi pour les jeunes notamment», en appelant également «les porteurs de projets dans le domaine de l'aquaculture à se rapprocher des services de la Direction de la pêche de la wilaya de Béjaïa pour

déposer leurs dossiers». Rappelons que l'investissement dans le domaine de l'aquaculture est pris en charge par le gouvernement, en adoptant une série de mesures incitatives et découragements. Ainsi, pour la promotion de cette filière, beaucoup d'avantages sont accordés aux investisseurs par l'Etat, comme la réduction des impôts, des taxes douanières et des crédits bonifiés. Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques compte, de par ces mesures prises, booster la production halieutique, en prenant d'autres dispositions en matière d'assurance pour encourager l'investissement dans ce secteur qui produit actuellement plus de 3.500 tonnes par an. Des décisions qui visent à «améliorer la production nationale qui passera de 4.000 tonnes à 30.000 tonnes à l'horizon 2030», avons nous appris des recensables de ce secteur qui compte plus de fermes aquatiques en activité dont quatre dans la wilaya de Béjaïa. Ces fermes sont implantées pour la plupart au niveau de la côte ouest de la wilaya dont trois d'entre-elles sont en cours d'extension pour une production supplémentaire de 600 t/an, ce qui fera passer la production de la wilaya à 1.500 t/an. Il convient de rappeler que la wilaya de Béjaïa est parmi les premières wilayas du pays en termes

de production halieutique. «Cette amélioration de la production globale s'explique aussi par une hausse de la pêche des poissons pélagiques», avons-nous appris des spécialistes du domaine halieutique qui estiment aussi que «la pêche des poissons mollusques n'est pas négligeable». Les poissons pélagiques sont ceux qui vivent en dessous de 200 mètres de profondeur de la mer (thon, maquereau...) alors que les poissons «démersaux» sont ceux qui vivent au-dessus du fond et sont très dépendants du fond d'où ils tirent leur nourriture (dorade, merlu, merlan, morue...). Cette amélioration de la production aquacole s'explique aussi par "les efforts consentis par l'Etat dans le cadre de la stratégie du secteur de la pêche qui s'oriente vers l'augmentation de la production halieutique et principalement la production aquacole", ajoutent encore les mêmes spécialistes. Un abri de pêche est aussi réalisé à Beni Ksila, implanté sur la côte ouest de la wilaya, qui permettra d'accueillir des petites embarcations de pêche avec une production annuelle de 4.100 tonnes. Ces projets permettront d'améliorer les conditions de travail des pêcheurs, de créer des emplois directs et indirects et aussi d'augmenter la production halieutique au sein de la wilaya de Béjaïa.

Formation professionnelle (Session de février)

### Plus de 4.000 nouveaux postes pédagogiques offerts à Tébessa

**L**e secteur de la formation et de l'enseignement professionnels offre, au titre de la session de février 2025 dans la wilaya de Tébessa, 4.743 nouveaux postes de formation professionnelle, a indiqué, mardi la responsable du service de l'apprentissage au sein de la direction du secteur, Mounira Merah. Ce nombre de postes englobe 2.616 postes de formation qualifiante et 2.127 postes de formation diplômante, a précisé la même responsable à l'APS, ajoutant que la direction de la formation et de l'enseignement professionnels "met la dernière main aux préparatifs de la rentrée de février afin d'accueillir les stagiaires dans les meilleures conditions possibles". Mme Merah a également ajouté que 1.015 postes sont prévus pour les jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage, 805 postes pour les détenus et 285 postes pour les femmes au foyer, en particulier celles résidant dans des régions isolées. Selon la même responsable, la spécificité de la région, qui se caractérise par son caractère agricole et minier, a été prise en compte dans la détermination des spécialités enseignées "dans l'optique de fournir une main-d'œuvre qualifiée, notamment pour le projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate de Bled El Hadba". Elle a également fait partie de la création d'une spécialité à part entière pour la formation de laborantins miniers. Une spécialité, a-t-elle précisé, auparavant confinée à l'apprentissage.

### Mise en place d'un plan de circulation routière



**L**a commune de Chréa met en place un plan de circulation routière et de protection des personnes. En coordination avec la direction des travaux publics, la Gendarmerie nationale, la Protection civile et les services de la santé de la wilaya de Blida, la commune de Chréa a mis en œuvre un plan de circulation routière et de protection des personnes, habitants et touristes, qui viennent visiter les lieux pour profiter des sites enneigés de la région de Chréa. Selon Samir Ismailia, président de l'APC de Chréa, ce plan a été élaboré sur la base des prévisions des services météorologiques, émises à travers leurs bulletins météo. En effet, «la commune de Chréa a approvisionné ses habitants en bouteilles de gaz butane qui ont été acheminées via les camions de l'entreprise Naftal», a indiqué le P/APC. Selon lui, les habitants de la région connaissent mieux les choses à travers les expériences vécues ces dernières années, notamment celles liées aux changements climatiques. Il explique qu'après les alertes émises par les services météorologiques à travers les médias et les réseaux sociaux, les habitants se sont approvisionnés en achetant une quantité importante de nourriture, une mesure de précaution au cas où la neige ne s'arrêterait pas.

Alger

### Installation du wali délégué de Bab El Oued

**L**a wali d'Alger, a présidé la cérémonie d'installation du wali délégué de la circonscription administrative de Bab El Oued, M. Mohamed Hamidat, en remplacement de M. Ahmed Benyoucef, qui a été nommé wali de Béchar, et ce, suite à la décision prise, lundi dernier, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué de la wilaya. La cérémonie d'installation du wali délégué de la circonscription administrative de Bab El Oued s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya d'Alger, des membres de la commission sécurité, des directeurs exécutifs et des cadres de la wilaya, selon la même source.

Bouira

### Il tue son voisin de plusieurs coups de couteau

**L**e quartier Thala N'jir, mitoyen du lycée «Si El Haoues» et distant de quelques mètres du centre-ville, dans la commune de Lakhdaria qui se situe à quelque 40 km au cardinal nord du chef-lieu de la wilaya de Bouira, a été secoué, hier, dans l'après-midi, par un horrible drame dont l'auteur n'est autre qu'un jeune de 22 ans. A l'origine de cet acte criminel, une altercation entre l'assassin et la victime, B.N., âgée de 17 ans, autour, semble-t-il, d'un problème d'argent. Le différend entre les deux jeunes qui se sont embrouillés, a tourné au vinaigre donc au drame, quand le jeune de 22 ans, perdant le contrôle, a asséné plusieurs coups de couteau dans différentes parties du corps de la victime et en plein feu d'action, l'auteur a planté son couteau en plein cœur de l'infortuné jeune de 17 ans qui a succombé sur le champ. Dépêchés sur le lieu de la tragédie, les éléments de la BMPJ du commissariat de la ville de Lakhdaria, accompagnés des éléments de la Protection civile, ont transféré la dépouille mortelle du jeune de 17 ans vers la morgue de la structure hospitalière dans la ville de Lakhdaria. Le mis en cause a été placé en garde à vue, en attendant sa présentation devant le procureur de la République près le tribunal de la daïra de Lakhdaria. TAIB HOCINE

Sour El Ghozlane

### Décès d'une personne par asphyxie au monoxyde de carbone

**U**ne personne a trouvé la mort, asphyxiée au monoxyde de carbone, dans le cité Ayache, sis dans la ville de Sour-El-Ghozlane qui se situe à quelque 35 km au cardinal sud du chef-lieu de la wilaya de Bouira, selon le lieutenant Youcef Abdal, responsable de la cellule d'information et de communication au niveau de la Protection civile de la wilaya de Bouira. Les éléments de la Protection civile de la daïra de Sour-El-Ghozlane sont intervenus, avant-hier, dans la matinée pour transporter une personne décédée, asphyxiée au monoxyde de carbone émanant d'un chauffage domestique à la cité Ayache. La dépouille mortelle de la victime a été déposée à la morgue de l'hôpital des «frères Yahiaoui» dans la ville de Sour-El-Ghozlane. Pour rappel, les services de la Protection civile ont recensé, depuis le début de la période hivernale, pas moins de 26 personnes incommodées au monoxyde de carbone. A noter que les éléments de la Protection civile et les éléments de la Sonelgaz continuent de mener les campagnes de sensibilisation et de prévention sur ce genre d'accident. TAIB HOCINE

Bou Saâda (M'sila)

### Interventions chirurgicales gratuites pour les enfants

**D**epuis mardi, l'hôpital Rezig-Bachir de Bou Saâda (M'sila) accueille des journées médico-chirurgicales de chirurgie pédiatrique, en collaboration avec le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Saâdna Abdennour de Sétif. Le directeur de l'établissement, Aliouat Naâs, a annoncé que cette initiative, qui se poursuivra jusqu'au 24 janvier, permettra à 70 enfants de bénéficier d'interventions chirurgicales de qualité, entièrement gratuites. Ces journées seront l'occasion de réaliser des opérations endoscopiques pour traiter diverses malformations congénitales, des kystes pulmonaires et hépatiques, ainsi que des lithiasis biliaires. Ces interventions seront supervisées par 5 professeurs de médecine et 2 spécialistes en anesthésie-réanimation du CHU de Sétif, tandis que l'hôpital de Bou Saâda mettra à disposition le personnel médical et paramédical nécessaire pour accompagner ces opérations. L'objectif de ces journées chirurgicales est de prendre en charge de jeunes patients vivant dans une région où les services médicaux spécialisés sont limités. Naâs a également souligné l'importance de ces échanges d'expériences entre les équipes médicales des deux établissements.

Union nord-africaine de football

## «Un intérêt croissant pour le football scolaire de la part de la CAF»

**L**e vice-président de l'Union nord-africaine de football (UNAF), Abdelhakim Al-Shalmani, a affirmé, mercredi à Oran, que la création d'un championnat africain de football scolaire, dont les qualifications pour la zone Afrique du Nord se déroulent actuellement au stade annexe du complexe sportif Miloud-Hadefi, reflète "l'importance accordée par la Confédération africaine de football (CAF) au développement des catégories de jeunes".

M. Al-Shalmani a déclaré à l'APS, en marge du début de cette compétition: "Ce tournoi, organisé à Oran, représente la troisième édition des qualifications pour le championnat africain de football scolaire. Une équipe masculine et une équipe féminine se qualifieront pour la phase finale prévue en mars prochain en Côte d'Ivoire. Cette phase finale est une priorité pour le président de la CAF, Patrice Motsepe, qui a été à l'origine de cette initiative". Il a ajouté : "Cette compétition reflète l'importance accordée par

l'instance dirigeante du football africain aux catégories de jeunes et son désir de promouvoir la pratique du football dans le milieu scolaire, véritable vivier de jeunes talents dont re gorge le continent africain". Le même responsable a également souligné que la Fédération internationale de football (FIFA), a salué la création de ce championnat scolaire africain et envisage de l'intégrer dans son programme de compétitions internationales.

"En effet, la FIFA accorde une attention particulière aux jeunes catégories, comme en témoignent les compétitions mondiales qu'elle organise annuellement dans ce registre. Ces épreuves permettent l'émergence de nombreux jeunes talents qui intègrent rapidement les sélections nationales de leurs pays, malgré leur jeune âge". Le dirigeant sportif libyen a salué les conditions générales dans lesquelles se déroule le rendez-vous d'Oran, qualificatif pour la phase finale en Côte d'Ivoire. "Tout

est réuni pour que ce championnat se déroule dans les meilleures conditions, grâce aux moyens mis en place par les autorités publiques et sportives en Algérie, à tous les niveaux. Personnellement, cela ne me surprend guère, car ayant déjà assisté à plusieurs compétitions africaines et arabes organisées en Algérie, toutes caractérisées par une organisation exemplaire qui a contribué à leur grand succès", a-t-il affirmé. Deux matchs ont été joués, lors de la première journée du Championnat nord-africain de football scolaire entre l'Algérie et le Maroc (garçons et filles), qui se sont tous deux soldés par un nul (0-0). La Tunisie, l'autre sélection participante à ces éliminatoires, entrera en lice, jeudi, en affrontant le Maroc, avant de rencontrer l'Algérie, vendredi lors de la dernière journée, pour désigner les champions de ce tournoi, qui représenteront la région au championnat africain de football scolaire, pour les catégories masculine et féminine.

### Sport scolaire

## Vers le lancement de la 1ère coupe d'Algérie inter-lycées, CEM et primaires

**U**ne première édition de la coupe d'Algérie de football scolaire inter-lycées, CEM et primaires sera bientôt lancée sur initiative de la Fédération algérienne de la discipline (FAF), en collaboration avec la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS), a-t-on appris, jeudi, auprès de cette instance. Cette compétition, qui s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation du sport scolaire, regroupera dans sa phase finale, pas moins de 64 équipes de toutes les wilayas du pays, qui vont prendre part à des matchs à élimination directe à partir des 32èmes de finale, a indiqué, à l'APS, le directeur technique de la FASS, Rachid Hafsaoui.

"Avant d'atteindre ce tour, une première phase des éliminatoires a déjà commencé au niveau local pour dégager l'équipe qui représentera sa wilaya lors des 32èmes de finale, soit 58 équipes, auxquelles on ajoutera

six formations des wilayas à forte population. La finale de cette coupe est prévue en juillet prochain", a-t-il expliqué. Il s'agit là d'une nouvelle compétition visant le développement du sport scolaire, qui connaît une grande dynamique depuis l'année passée précisément. La coupe d'Algérie inter-lycées, CEM et primaires, est aussi le fruit de la convention signée dernièrement entre la FAF et la FASS, selon le même technicien. M. Hafsaoui a, d'ailleurs, mis en exergue l'accompagnement de la part de la FAF à sa Fédération dans l'organisation des différentes compétitions, à l'image du tournoi nord-africain du sport scolaire qui a débuté mercredi à Oran. D'ailleurs, la sélection algérienne (garçons et filles) qui participe à ce rendez-vous qualificatif au championnat d'Afrique du football scolaire en mars prochain en Côte d'Ivoire, a été formée en étroite collaboration avec la FAF, après avoir fu-

sionné les sélections des deux instances et choisi leurs meilleurs joueurs pour représenter le pays dans cette épreuve, selon les explications du DTN de la FASS. Par ailleurs, le même technicien a assuré que la première édition des championnats scolaires des sports collectifs, lancé le 11 janvier en cours sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "se poursuivent dans les meilleures conditions possibles". "Les premières phases éliminatoires se déroulent comme prévu. Ils sont environ six millions d'élèves à y prendre part, à commencer par les éliminatoires inter-classes", a-t-il souligné, saluant au passage "l'intérêt spécial qu'accordent les hautes autorités du pays au sport scolaire, ce qui laisse prédire un renouveau de ce secteur considéré comme un vivier de talents pour alimenter les différentes sélections nationales", s'est-il réjoui.

### Natation

## Début des épreuves du championnat hivernal des benjamins à Oran

**L**es épreuves du championnat national hivernal des benjamins filles et garçons ont débuté, jeudi au Centre nautique du Complexe olympique "Miloud Hadefi" d'Oran. Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par la ligue oranaise, en collaboration avec la Fédération algérienne des jeux aquatiques et la direction de la jeunesse et des Sports d'Oran, est marquée par une participation record de 540 jeunes nageurs et nageuses, issus de 92 clubs représentant les différentes ligues de wilayas du pays. Cette compétition, qui se déroule en trois jours, comporte 34 épreuves, réparties sur six séances, à raison de deux séances chaque jour le matin et soir. La première journée de ce championnat prévoit le déroulement des épreuves finales dans les spécialités du 50 mètres nage libre, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 400 m nage libre et 4 fois 100 mètres quatre nages pour les filles et 50 m dos, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m nage libre et 100 m quatre nages pour les garçons, ainsi que mixte 4 fois 50 m nage libre.



Renouvellement des fédérations 2025-2028

## Des femmes à la tête de cinq instances sportives

**S**ur les 38 fédérations sportives algériennes ayant renouvelé leurs bureaux pour le nouveau mandat olympique 2025-2028, cinq ont choisi d'écrire des femmes comme présidentes, ce qui représente une première historique dans le sport national, car jamais auparavant il n'y a eu autant de dames à ce poste. Il s'agit de la fédération algérienne de gymnastique (Dahbia Ayad), ski et sports de montagne (Naceria Boukamoum), Koshiki (Faten Dziri), escrime (Feriel Salhi), et sport féminin (Denia Hadjab). Les trois premières dames se retrouvent pour la première fois à la tête de leurs fédérations respectives, alors que Denia Hadjab a été réélue pour un nouveau mandat, et Feriel Salhi signe son retour aux affaires de la FAE, elle qui avait déjà dirigé l'instance par le passé. D'autre part, 19 présidents ont été réélus pour un nouveau mandat olympique, alors que les 18 autres présidents ont été élus pour la première fois. L'Algérie possède un total de 55 fédérations sportives (olympiques et non olympiques), dont 38 ont déjà renouvelé leurs bureaux. Les 17 fédérations restantes devraient s'acquitter de cette démarche administrative avant le 15 février prochain. Parmi elles, les fédérations de football, de handball, des arts martiaux, de taekwondo, de Yusikan Budo, des sourds, de kung fu wushu, de sport scolaire, de sport universitaire, de sport pour tous, de sport et travail, de voile, d'équitation et de snooker, avant de conclure ce processus par l'élection du président du Comité olympique et sportif algérien (COA).

### Ligue 1 Mobilis (Mise à jour)

## Le CRB accroché par la JSK

**L**e CR Belouizdad, a été tenu en échec à domicile par la JS Kabylie 1-1 (mi-temps : 0-0), mardi soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger, à l'occasion de la mise à jour de la 9e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football. La première période a été relativement à l'avantage du Chabab, plus entretenant. Le vice-champion d'Algérie aurait pu rejoindre les vestiaires à la pause avec un avantage, n'était le but refusé par l'arbitre Bouab, pour une position de hors-jeu de Belkhir (38e), après consultation de la VAR. Après la pause citron, le CRB a accentué sa domination, jusqu'à pousser les "Canaris" à la faute. Ayant bénéficié d'un penalty, Belkhir est revenu à la charge, mais a raté son duel avec le portier kabyle Hadid (63e). Ce n'était que partie remise, puisque le club phare de "Laâquiba" est parvenu, enfin, à trouver la faille grâce à Mahious (69e). Alors que le CRB croyait tenir sa victoire, la JSK est parvenue à remettre les pendules à l'heure, contre le cours de jeu, grâce au rentrant Malki, bien servi en profondeur par Hamidi. Avec ce résultat, la JSK conforte sa position de leader avec 25 points, alors que le CRB remonte à la 5e place, en compagnie de l'USM Alger, le CS Constantine, l'ASO Chlef, et l'USM Khencela, avec 20 points chacun. Le staff intérimaire de la JSK, conduit par Farid Zemiti, va remettre le relais au nouvel entraîneur allemand Josef Zinnbauer, ce dernier entamera officiellement ses fonctions cette semaine, en remplacement d'Abdelhak Benchikha, démissionnaire. C'est le dernier match en retard de la JSK, alors que le Chabab compte trois autres rencontres à jouer contre le Paradou AC (25 janvier), le CS Constantine (29 janvier), et le MC Oran (2 février).

Classement	Pts	J
1). JS Kabylie	25	15
2). Paradou AC	22	13
3). MC Alger	21	12
--). ES Sétif	21	15
5). USM Alger	20	11
--). CR Belouizdad	20	12
--). CS Constantine	20	13
--). USM Khencela	20	14
--). ASO Chlef	20	15
10). MC Oran	18	14
11). Olympique Aïkou	17	14
12). JS Saoura	16	14
13). NC Magra	15	15
14). MC El Bayadh	14	14
15). ES Mostaganem	12	14
--). US Biskra	12	15

L'acteur se souvient de son pic de popularité et du revers de la médaille  
**"Ne mettez plus Ben Stiller dans des comédies"**



**P**assionnée de cinéma, Aude a grandi dans les salles obscures tout en tombant amoureuse des séries à côté. Jonglant entre le petit et grand écran, elle se spécialise désormais dans tout ce qui fait l'actualité, de l'anecdote du passé à la dernière info sensationnelle à relayer. Un article négatif à son sujet a fait réfléchir Ben Stiller sur sa carrière mais avec du recul, le comédien ne regrette rien et suit désormais sa propre philosophie pour continuer de faire ce qu'il aime. Voici ses propos. Invité du podcast "The Interview" du New York Times, Ben Stiller s'est confié sur sa carrière et a admis qu'il ne comprenait toujours pas pourquoi il était devenu une star de cinéma comique si populaire à la fin des années 1990 et au cours des années 2000. Son travail auto-réalisé dans Disjoncté en 1996 a été suivi par le coup double de Mary à tout prix en 1999 et Mon beau-père et moi en 2000, deux comédies qui ont rapporté plus de 330 millions de dollars au box-office mondial et ont fait de Stiller un acteur à succès. Mais avec le succès sont aussi venues les critiques. "Je me souviens avoir ouvert le L.A. Times et il y avait un auteur qui a écrit une lettre : 'Mon Dieu, arrêtez de mettre Ben Stiller dans des comédies'", a raconté Stiller (via Variety). "Je me suis dit : je ne sais pas, je suis là, j'adore faire ce que je fais. Mais ce n'est qu'avec le recul que je peux me dire : 'Wow, il s'est passé quelque chose dont j'ai eu la chance de faire partie.' Mais je ne sais pas quel était l'esprit du temps. Vous pouvez regarder les comédies des années 2000, elles avaient un genre particulier, un ton, et il y avait beaucoup de bonnes choses dans ces comédies que nous n'avons plus aujourd'hui. Je ne sais pas si vous pourriez recréer cela."

## L'hilarant Avignon triomphe au Festival de comédie de l'Alpe d'Huez

**L**e film de Johann Dionnet, avec notamment Baptiste Lecaplain et Alison Wheeler, repart avec trois statuettes, dont le Grand Prix. Amplement mérité. Le monde est parfois bien fait : avec L'Amour c'est surcoté, Avignon était l'un de nos deux coups de cœur du 28e Festival du film de comédie de l'Alpe d'Huez, qui s'est terminé hier soir. Cette comédie romantique, réalisée et interprétée par Johann Dionnet, a dominé cette édition 2025 en rafalant trois récompenses majeures, dont le Grand Prix. Le film, qui n'a pas encore de date de sortie, s'est ainsi également vu attribuer le Prix coup de cœur des Alpes décerné par la région Auvergne-Rhône-Alpes et le Prix Canal+ du meilleur film. Avignon met en scène Baptiste Lecaplain et Alison Wheeler dans une intrigue hilarante et tendre, suivant les mésaventures de Stéphane, comédien embarqué dans une supercherie sentimentale durant le festival d'Avignon. Elisa Erka, révélation du film, y interprète le rôle de Fanny, comédienne montante qui pousse le protagoniste à s'empêtrer dans un mensonge absurde. Lors de la remise des prix, Johann Dionnet, très ému, a dédié sa victoire « à toutes les compagnies de théâtre qui galèrent » et aux artistes en proie au doute. Le palmarès de cette édition a brillé par la présence de jeunes réalisateurs. Parmi eux, Mourad Winter s'est distingué avec L'Amour c'est

«Vol à haut risque»

## Le film de Mel Gibson est-il bon ?

**F**an de cinéma fantastique, de thrillers, et d'animation, elle rejoint la rédaction d'AlloCiné en 2007. Elle navigue depuis entre écriture d'articles, rencontres passionnantes et couvertures de festivals. Le film d'action de Mel Gibson "Vol à haut risque" est actuellement en salles. Que pensent les premiers spectateurs du long métrage ? Huit ans après le film de guerre Tu ne tueras point, Mel Gibson est de retour avec un film d'action. Dans Vol à haut risque, il retrouve Mark Wahlberg avec lequel il a déjà partagé l'affiche, en tant qu'acteur, de Very Bad Dads 2 en 2017 et dans le drame Père Stu : un héros pas comme les autres en 2022. C'est la première fois en revanche, que Mel Gibson dirige Wahlberg. Egalement emmené par Michelle Dockery et Topher Grace, ce huis clos d'action se déroule intégralement à l'intérieur d'un avion. Il suit l'US Marshals Madelyn Harris (Dockery) est chargée d'escorter Winston (Grace), un informateur, qui va témoigner contre un parrain de la mafia. Pendant leur voyage en avion, elle se méfie rapidement du pilote, Daryl Booth (Wahlberg), qui ne semble pas être l'homme qu'il prétend... Que pensent les premiers spectateurs de ce film ? Avec 62 notes et 12 critiques à l'heure où nous rédigeons ces lignes, Vol à haut risque a une moyenne spectateurs de 2,5 étoiles sur 5. C'est le film le plus mal noté mis en scène par Mel Gibson. Du côté des points positifs, les internautes apprécient le rythme soutenu, le côté divertissant du long métrage et l'humour, notamment grâce à Mark Wahlberg et sa calvitie. Ainsi, Le D. écrit : "Vol à haut risque est un film que j'ai bien apprécié. L'histoire est intéressante, les personnages sont plutôt sympathiques et le rythme est bien soutenu. La du-



rée du long-métrage est parfaite et les images sont dans l'ensemble très belles." L'internaute Garnierix note le film 4,5 et écrit : "Le ton est donné avec le "messieurs, vous avez une mission délicate" : on sait dès l'intro qu'il y aura une base solide de comique dans ce film. Ce dont on ne se doute pas, c'est que ce seront de véritables montagnes russes sur le plan émotionnel. Ces deux aspects en font un film vraiment à conseiller à ceux qui ont envie de se distraire, et pas envie de réfléchir, ni de trop s'alarmer des invraisemblances. On se demande ce que Mel Gibson est venu faire dans cette galère (sauf que ce n'est pas une galère, mais une belle réalisation). On s'en demande tout autant sur notre Mark Wahlberg, qui joue un rôle de psychopathe (non sans esprit d'ailleurs). Les deux autres acteurs sont excellents aussi. C'est quand même remarquable, et notable, qu'un si petit film, avec juste trois acteurs, sans ambition, puisse réunir autant de qualités ! Sans parler des vues de dessus des montagnes de l'Alaska (un enfer à imaginer), puisqu'on y passe tout notre temps. Une sacrée enquête policiè-

re aussi, au bout du compte, et de bout en bout du film." Pour Joe Dredd c'est "Un très bon film. Très divertissant et très ingénieux. Mel Gibson est un grand réalisateur qui montre qu'il sait se diversifier." Olivier écrit : "Bon disons le tout de suite ce n'est pas un très grand film d'action mais ce n'est pas mal non plus. Notre cher Mel Gibson nous a habitué à beaucoup mieux en qualité de réalisation avec Braveheart, Apocalypto et l'excellent Tu ne tueras point, mais ce mélange d'action et de comédie n'est pas négligeable. Ce film fait référence aux films d'action des années 90 comme Piège en haute mer et Piège à grande vitesse avec l'humour un peu décalé de L'arme Fatale. Ça ne vole pas bien haut mais on passe un bon moment. Mark Wahlberg est complètement déjanté en tueur sadique et Michelle Dockery se la joue Steven Seagal au féminin. Le film est parfait dans sa durée et les scènes d'action sont assez bien faites. Par contre les effets spéciaux numériques sont vraiment très moyens. Bref un bon petit moment de cinéma pas désagréable. Certaines scènes du film sont un peu violentes et donc déconseillé au très jeune public." Du côté des points négatifs, les spectateurs trouvent que Mark Wahlberg surjoue et que le film manque de cohérence et de profondeur. Naughty Doc écrit : "Grosse déception pour ce retour de Mel Gibson, qui emballe ce Vol à haut risque comme un simple yes-man de DTV en basse altitude. Pourtant, le pitch laissait espérer un joli thriller à la sauce années 90 : un témoin escorté par une agente fédérale (une excellente Michelle Dockery, véritable personnage principal du film) se retrouve piégé dans un avion avec un tueur à gages, incarné par un Mark Wahlberg réjouissant dans son rôle alimentaire (avec une fausse calvitie en prime !). Le problème, c'est que le film est non seulement visuellement très pauvre (un comble pour du Gibson), malgré une grammaire et un montage solides, mais qu'en plus, le scénario semble à court d'idées une fois le cadre établi et le pot-aux-roses découvert par les protagonistes. Un vrai manque de ludisme, donc. Si le film n'est pas complètement mauvais, il reste néanmoins parfaitement oubliable."

En conclusion, les spectateurs fans du genre apprécieront le côté divertissant et l'humour du film tandis que les autres trouvent le scénario pas assez crédible et le jeu de Mark Wahlberg excessif.



surcoté, qui a reçu une inédite Mention spéciale du jury. Adapté de son propre roman, ce film suit Anis, incarné par un excellent Hakim Jemili, dans son apprentissage de l'amour et des relations humaines aux côtés de Madeleine, interprétée par une Laura Felpin pleine de charme. Cette comédie à la fois touchante et drôle sortira le 23 avril. Le Prix spécial du jury a été décerné à Les Règles de l'art de Dominique Baumard. Cette comédie policière, inspirée d'un fait divers réel, suit Melvil Poupaud et Sofiane Zermani dans une intrigue de vol de chefs-d'œuvre au Musée d'Art Moderne. Le public a plébiscité Le Répondeur de Fabienne Godet, une comédie originale où un écrivain engage un imitateur surdoué pour répondre à sa place au téléphone. Salif Cissé impressionne au côté de Denis Podalydès dans ce film surprenant. Benjamin Laverne a été distingué par le Prix d'interprétation masculine pour son rôle dans Le Mélange des genres de Michel Leclerc, un récit situé dans un collectif féministe où il joue un acteur raté accusé à tort d'agression sexuelle.

Parkinson

## De la dopamine injectée dans le cerveau pour lutter contre la maladie ?

**U**ne étude publiée le 7 janvier dans la revue «Nature Medicine» et menée par des neurologues du CHU de Lille montre les résultats prometteurs d'un potentiel nouveau traitement contre la maladie de Parkinson. Il consiste à introduire directement de la dopamine dans le cerveau des patients. Les tests ont permis de constater un gain moyen de 4,4 heures de «contrôle parfait» par jour. «Au-delà de la démonstration faite pour la maladie de Parkinson, ces travaux valident aussi le concept de la perfusion cérébrale d'un traitement personnalisé dans d'autres pathologies neurologiques», se félicitent les professeurs Devos et Moreau, neurologues au CHU de Lille. Un espoir pour les neuf millions de personnes touchées par la maladie de Parkinson dans le monde. Une étude publiée le 7 janvier dans la revue Nature Medicine et menée par le CHU de Lille, l'Inserm et la biotech InBrain Pharma montre les résultats prometteurs d'un potentiel nouveau traitement visant à réduire les symptômes de cette maladie neurodégénérative à un stade avancé. En quoi consiste-t-il? Est-il vraiment efficace? Sera-t-il bientôt disponible? On vous dit tout. Les professeurs David Devos et Caroline Moreau, en collaboration avec leurs équipes à l'Université de Lille, au CHU de Lille, à l'Inserm et de la biotech InBrain Pharma, ont testé un nouveau traitement, l'«A-dopamine». Il consiste à introduire directement dans le cerveau «le neurotransmetteur manquant à la bonne dose au bon endroit», résume InBrain dans un communiqué publié jeudi. Cette perfusion cérébrale vise à rétablir le



niveau requis de dopamine dans la zone cérébrale déficiente chez les malades. Car la maladie de Parkinson détruit progressivement les neurones dopaminergiques essentiels au contrôle automatique des mouvements, de la cognition et des émotions. Ses symptômes moteurs, comme la rigidité musculaire et les tremblements, apparaissent quand plus de 50 à 70 % des neurones dopaminergiques sont détruits. L'étude comprend deux phases: une phase I visant à évaluer la faisabilité et la sécurité de cette innovation technologique, et une phase II explorant son efficacité. Et les résultats obtenus sont encourageants. Les chercheurs ont pu observer, en moyenne de temps, un gain de 4,4 heures de «contrôle parfait», sans mouvements anormaux, par période de 24 heures. Ils ont également constaté un gain de 6,6 heures avec seulement un léger ralentissement ne gênant pas les activités. La biotech ajoute qu'aucun effet indésirable grave lié à A-dopamine n'a été mis en évidence. Seuls des effets secondaires transitoires et attendus tels que des nausées ont été observés. «Tous les patients ayant achevé la phase II de l'étude ont choisi de poursuivre le traitement dans sa phase de suivi à long terme», se targue la biotech. «Au-delà de la démonstration faite pour la maladie de Parkinson, ces travaux valident aussi le concept de la perfusion cérébrale d'un traitement personnalisé dans d'autres pathologies neurologiques», se félicitent les Professeurs Devos et Moreau, neurologues au CHU de Lille. Mais il faudra être patient. Les chercheurs vont prochainement rentrer dans la phase III de l'étude, afin de confirmer ces résultats à plus grande échelle. Si cette dernière est concluante, la biotech vise une mise sur le marché d'ici la fin de la décennie pour un accès précoce et pour le tout début de la prochaine pour un accès complet.

Trois petites filles tuées lors d'un cours de danse en Angleterre

## Le meurtrier condamné à 52 ans de prison

**M**ise à jour Le meurtrier de trois fillettes en Angleterre en juillet lors d'une attaque au couteau qui a révolté le pays, a été condamné jeudi à une peine de 52 ans minimum de réclusion par le tribunal de Liverpool. Tout au long de l'audience, ce jeudi, ont été révélés les détails glaçants des meurtres de Bebe King, 6 ans, Elsie Dot Stancombe, 7 ans, et Alice Da Silva Aguiar, 9 ans, le 29 juillet 2024. Elles ont été pourchassées et poignardées lors d'un cours de danse inspiré de Taylor Swift. L'attaque a déclenché des émeutes anti-immigration pendant plusieurs jours dans des dizaines de villes. Axel Rudakubana, qui avait 17 ans lors des faits, a montré une "violence si extrême" qu'il est "difficile de comprendre" l'attaque, a dit le juge. Le corps de Bebe King portait plus de 120 traces de couteau. Huit autres enfants et deux adultes ont été blessés. S'il avait pu, il aurait tué chaque enfant, ainsi que tous les adultes se trouvant sur son chemin", a ajouté le magistrat. Axel Rudakubana a plaidé coupable lundi, ce qui a coupé court au procès, initialement prévu pour durer quatre semaines. Il ne pouvait



incompressible en raison de son âge lors de l'attaque. Il n'a donné aucune explication à ses actes. Jeudi, il a dû être sorti à deux reprises du box des accusés en raison de son comportement. «Je me sens très mal, je dois voir un médecin», a-t-il hurlé, disant ne pas avoir mangé depuis 10 jours. Des proches des victimes étaient en larmes au tribunal où la procureure a livré l'effroyable récit de l'attaque. «La petite fille de nos rêves nous a été arrachée d'une façon si horrible et injuste que cela nous a complètement brisés», ont raconté Alexandra

dans une déclaration lue au tribunal. Cette attaque était "préméditée et planifiée", a affirmé la procureure Deanna Heer, décrivant des victimes attaquées dans le dos et poignardées à de multiples reprises, dans un déchaînement de violence. En garde à vue, Axel Rudakubana a déclaré qu'il était "très heureux" que ces enfants soient morts, a-t-elle ajouté. En pleurs et choquées par l'agitation du meurtrier à l'audience, certaines des familles ont quitté la salle lorsque la description des blessures a commencé.

Bretagne

## Un collégien de 14 ans commande en ligne une Kalachnikov

**C**'est la stupeur et l'effroi au collège Sainte-Thérèse de Muzillac dans le Morbihan. Ces derniers jours, l'équipe éducative de l'établissement a appris qu'un élève de 14 ans avait commandé une Kalachnikov sur Internet, rapporte Ouest-France. L'adolescent aurait pour cela déboursé la somme de 400 euros en utilisant des cartes prépayées rechargeables. Mais fort heureusement, le collégien a été victime d'une arnaque et sa commande n'est jamais arrivée. Beaucoup de questions demeurent en revanche sur les motivations du collégien. Selon le quotidien, l'adolescent souffrirait de difficultés d'intégration dans son établissement dont il est désormais exclu. A-t-il voulu effrayer ses camarades? Voulait-il se venger d'une professeure après une mauvaise note? Ou du CPE pour une heure de colle? Autant de pistes évoquées que l'enquête va désormais devoir déterminer.

«Une odeur de chair en décomposition»...

## L'Australie se passionne pour cette fleur rare et puante



**C**'est la star de Sydney, en Australie, ces derniers temps. Des milliers de visiteurs se rendent aux jardins botaniques royaux depuis jeudi pour admirer la floraison très rare d'un arum titan, rapporte 9 News Australia. Cette plante est aussi appelée «fleur cadavre» ou bien «phallus titan». Elle est connue pour dégager un parfum répugnant, souvent décrit comme «une odeur de chair en décomposition». La floraison du Amorphophallus titanum - de son nom scientifique - a la particularité d'avoir lieu seulement une fois tous les dix ans environ et de ne durer que quelques heures. Pour que le maximum de curieux puisse assister à cet événement, il est possible de le suivre en live. Sur la place, il fallait attendre parfois jusqu'à trois heures. «Ce spécimen a environ 10 ans. Nous l'avons acquis auprès de nos collègues du jardin botanique de Los Angeles à l'âge de 3 ans, et nous en prenons soin depuis sept ans», a déclaré John Siemon, directeur de l'horticulture et des collections vivantes des jardins à la BBC. La fleur a été surnommée Patricia et est protégée par des cordons afin que les visiteurs ne puissent pas la toucher... mais juste la voir, et la sentir. La plante ne pousse que dans les forêts tropicales de Sumatra, en Indonésie, où elle est en voie de disparition. Elle peut atteindre trois mètres de haut et peser jusqu'à 150 kg. Elle vit entre trente et quarante ans. «Maintenant que Patricia a fleuri, il est temps de dire au revoir. Ce soir, c'est votre dernière opportunité de voir Patricia. Son exposition prendra fin pour de bon à minuit», ont annoncé les jardins botaniques royaux de Sydney sur Facebook ce vendredi.

11h00 Téléshopping samedi  
11h45 Petits plats en équilibre  
11h50 Les douze coups de midi  
12h50 Petits plats en équilibre  
12h55 Météo  
13h00 JT 13h  
13h40 Reportages découverte  
14h50 Grands reportages  
16h10 Les Docs du week-end  
17h15 Star Academy, la quotidienne  
18h00 50mn Inside  
19h00 50mn Inside le mag  
19h45 Petits plats en équilibre  
19h50 La grande odyssée  
19h55 Météo  
20h00 Le Journal  
20h45 Loto  
20h50 Quotidien express  
21h00 Météo  
21h10 Star Academy  
Divertissement  
21.10 Star Academy  
23.40 Star Academy  
00.40 Star Academy  
00h55 Euro Millions

06h10 Mister Spade  
07h15 En aparté  
07h50 Families Like Ours  
08h40 Families Like Ours  
09h30 Families Like Ours  
10h20 Karaoké  
11h49 La boîte à questions  
11h55 Tétabète(s)  
12h10 L'hebd'Hollywood  
12h25 Le cercle  
13h15 Plateau NBA  
13h30 Un1que, Victor Wembanyama  
15h05 Plateau NBA  
15h45 Avant-match  
15h55 Top 14 Rugby  
18h15 Avant-match  
18h30 Championnat de la NBA  
21h00 Top 14 Rugby  
23h00 Canal Rugby Club, le débrief  
23h20 Géraly Crédéville : «Enfin»  
01h35 Moi capitaine  
03h30 Surprise

06h00 M6 Kid  
07h45 Absolument stars  
10h10 66 minutes: le doc  
10h55 66 minutes:  
grand format  
11h45 66 minutes:  
grand format  
12h40 Météo  
12h45 Le Journal  
13h30 Scènes de ménages  
13h45 Cauchemar en cuisine  
15h40 Cauchemar en cuisine  
17h40 La grande semaine  
Talk-show  
18h40 La grande semaine  
Talk-show  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h25 Nos meilleures années  
21h10 Alert  
22h00 Alert  
22h55 Alert  
23h50 Alert  
00.40 Bus 447  
00h55 Casse-Noisette et les  
quatre royaumes  
02h40 Programmes de nuit

10h00 Cuisines des terroirs  
10h30 Australie, l'odyssée sauvage  
12h00 La véritable histoire de d'Artagnan  
13h30 Les trois mousquetaires  
15h42 Voyage en cuisine  
16h50 Invitation au voyage  
17h30 Sète, la passion des joutes  
18h05 Groenland, terre sauvage  
18h50 Arte reportage  
19h45 Arte journal  
20h05 28 minutes  
20h50 Islande, la quête des origines  
22h25 Le jeûne, enquête sur un phénomène  
23h25 Un remède de chameau,  
la révolution des nanocorps  
00h25 Udo Lindenberg & le Panikorchester : 50 ans de rock pour la paix  
01h55 Cary Grant, de l'autre côté du miroir  
02h55 La montagne aux secrets  
03h45 Des plaisirs pas si bêtes

# TÉLÉVISION

15

## Votre soirée

21h10

### ALERT



21h10

### THE FLOOR - À LA CONQUÊTE DU SOL

Jeu. Durée : 125 minutes. Réalisateur : Benjamin Cap. Présenté par : Cyril Féraud

Retrouvez le dernier épisode et découvrez le vainqueur de cette saison 2. Ce 5e numéro sera toujours aussi dynamique et captivant avec les nouvelles catégories qui ont fait leur apparition cette saison avec des duels en musique ou sur des images générées par l'intelligence artificielle. Dans cet opus, ils sont 20 au départ et seuls deux candidats vont s'affronter dans la finale. Nouveauté cette saison encore, les deux finalistes s'affronteront sur leurs deux catégories et seront départagés en cas d'égalité par une catégorie supplémentaire proposée par la production. À l'issue de la compétition, le candidat qui aura conquis la totalité du sol remportera 100000 euros



21h05

### MEURTRES À HONFLEUR



Policier. Année: 2022. Durée: 105 minutes. Réalisateur: Marion Lallier. Avec Stéphane Hénon, Béatrice de la Boulaye, Karim Belkhadra, Carine Ribert, Mathilde Cerf, Anne Loiret, Eric Savin, Marie-Philomène Nga, Aladin Reibel.

Le très apprécié père Baptiste, curé à Font-Romeu, vient d'être retrouvé mort dans une chapelle. Pour résoudre ce meurtre mystérieux, Thomas Errelbaz, lieutenant de gendarmerie, doit collaborer avec Julie Delpech, fraîchement mutée dans les Pyrénées-Orientales. Mais Thomas ignore que sa coéquipière est également chargée par l'IGGN d'espionner ses faits et gestes, ce dernier étant soupçonné de se livrer à divers trafics. Alors que l'enquête se resserre autour du Centre national d'entraînement en altitude, un second meurtre est commis. Celui d'une ancienne athlète de haut niveau qui travaille pour cette institution...



France

## Le parquet de Paris recadre le ministre de l'Intérieur

**L**e parquet de Paris a recadré, mercredi, le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, réagissant fermement à l'annonce, par ce dernier, de l'arrestation d'un influenceur algérien. Jugeant la communication de ce ministre sur les réseaux sociaux "prématuée", le parquet de Paris a tenu à remettre les pendules à l'heure, soulignant que "seule l'autorité judiciaire est légitime à communiquer sur une affaire judiciaire en cours". "Il est rappelé que seule l'autorité judiciaire est légitime à communiquer sur une affaire judiciaire en cours et qu'une personne qui n'est pas jugée est présumée innocente", a expliqué le parquet à un média, estimant que "cette fuite est par ailleurs tout à fait prématuée". Le ministre français de l'Intérieur avait annoncé l'interpellation mercredi matin d'un influenceur algérien, désigné sous le nom de Rafik Meziane, ce qui a nécessité une mise au point juridique de la part du parquet de Paris. Le parquet a affirmé qu'"à ce stade, rien n'est retenu contre la personne concernée" qui n'a, d'ailleurs, pas été placée en garde à vue. L'annonce du ministre intervient après l'affaire de "l'expulsion arbitraire et abusive d'un ressortissant algérien de France vers l'Algérie". Cette affaire a déclenché une campagne de désinformation contre l'Algérie, menée par une extrême-droite française "revancharde" et "haineuse", ayant dénoncé le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, assurant qu'Alger n'était pas engagée dans une logique d'escalade. Le renvoi en France de l'influenceur expulsé vers l'Algérie est dicté par "le souci de lui permettre de répondre aux accusations qui sont portées contre lui, de faire valoir ses droits et de se défendre dans le cadre d'un processus judiciaire juste et équitable sur le territoire français", avait expliqué le ministère dans un communiqué, rappelant à la partie française les fondements du droit international et consulaire.

Ghaza

## L'ONU s'engage à augmenter l'aide humanitaire d'urgence

**L**e Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a affirmé mercredi, que l'ONU travaillait pour l'augmentation de l'aide humanitaire d'urgence au profit de la bande de Ghaza, après l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu entre le mouvement de résistance palestinien, Hamas, et l'entité sioniste. "Nous travaillons à l'augmentation de l'aide humanitaire d'urgence pour Ghaza", a indiqué M. Guterres, lors d'une session de la 55ème réunion annuelle du Forum économique mondial à Davos, en Suisse, évoquant "un rayon d'espoir avec l'accord de cessez-le-feu", entré en vigueur dimanche. Le chef de l'ONU avait salué dimanche sur les réseaux sociaux, l'entrée en vigueur du cessez-le-feu à Ghaza, affirmant que l'ONU était "prête" à soutenir cette mise en œuvre, et à intensifier l'acheminement d'une aide humanitaire durable aux innombrables Palestiniens qui continuent de souffrir". M. Guterres a également souligné l'importance de s'attaquer aux obstacles face à l'acheminement de l'aide humanitaire.

Paix et sécurité dans la région arabe

## Attaf plaide pour un partenariat valorisant l'action diplomatique

**L**e ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a plaidé, jeudi à New York, lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies présidée par l'Algérie, pour un partenariat valorisant l'action diplomatique arabe et onusienne en faveur de la paix et de la sécurité dans la région arabe. Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, qui présidait la réunion sur le thème "La coopération entre le Conseil de sécurité et la Ligue arabe", a souligné que face aux évolutions rapides et graves que connaît l'espace arabe, "nous avons plus que jamais besoin d'un partenariat qui valorise l'action diplomatique arabe et onusienne en faveur de la paix, de la sécurité et de la prospérité dans la région arabe, un partenariat où les efforts se conjuguent et les démarches se renforcent". M. Attaf a également précisé que le partenariat "doit permettre de réaffirmer que la clé du rétablissement de la sécurité et de la stabilité au Moyen-Orient réside dans le règlement de la question palestinienne sur les bases fixées par la légalité internationale". Il a insisté sur le fait que "l'histoire de cette région, ancienne et récente, prouve de manière indubitable que la marginalisation ou l'exclusion de cette question de l'équation de la paix régionale ne fera qu'aggraver les tensions et les crises". Il a ajouté que "nous sommes aujourd'hui face à une opportunité historique charnière pour éviter les erreurs et les dépassages du passé, en mettant à profit l'accord de cessez-le-feu à Gaza pour relancer un processus politique visant à réactiver la solution durable, juste et définitive soutenue par l'ensemble de la communauté internationale, à savoir la solution à deux États". Le ministre d'État a souligné que le renforce-

ment des relations de coopération, de coordination et de complémentarité entre les Nations Unies et la Ligue arabe est aujourd'hui "une nécessité impérieuse dictée par un ensemble de considérations qu'on ne peut ignorer ni négliger". Il a observé que "les situations de crise dans pas moins d'un tiers des États membres de la Ligue arabe sont hélas devenues des points fixes et récurrents à l'ordre du jour" du Conseil de sécurité. "Nous soutenons tout ce qui contribue au renforcement des relations entre la Ligue arabe et l'Organisation des Nations Unies", a-t-il affirmé, rappelant que l'Algérie a œuvré, depuis son accession au Conseil de sécurité, à "être la voix de la communauté arabe, plaidant en faveur de ses causes et défendant ses orientations et ses positions avec honnêteté, sincérité et loyauté". M. Attaf a insisté sur le fait que ce partenariat doit "placer en tête de ses priorités la fin du phénomène des ingérences étrangères sous toutes leurs formes et manifestations", ajoutant que ces ingérences "sont le dénominateur commun de toutes les crises dans le monde arabe, de la Libye à la Syrie, et du Soudan au Yémen". Ce partenariat doit également permettre de "relancer les processus politiques visant à régler différentes crises dans le monde arabe", a-t-il ajouté, considérant qu'il n'est plus acceptable, ni raisonnable et encore moins normal que ces processus demeurent en suspens pendant toutes ces années, sans que l'ONU et la Ligue arabe ne puissent jouer un rôle commun et contribuer de manière notable à faire prévaloir la voie du dialogue sur celle de la confrontation. Dans cette optique, le ministre d'État a souligné que "l'évolution prometteuse de la situa-

Croissant Rouge Algérien

## Collecte de plus de 300 tonnes d'aide humanitaire pour les Ghazaouis

**L**e Croissant-Rouge algérien (CRA) a collecté plus de 300 tonnes d'aide humanitaire destinés à la population palestinienne de Ghaza, a indiqué, mercredi à Constantine, la présidente de cette organisation humanitaire, Ibtissem Hamlaoui. Mme Hamlaoui a souligné, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail à Constantine, que les entrepôts du CRA renferment plus de 300 tonnes d'aides en nature telles que des denrées alimentaires, des couvertures, du matériel médical, des vêtements et des tentes destinées aux habitants de Ghaza. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de solidarité en faveur des palestiniens de Ghaza, lancée par le CRA qui collecte uniquement des aides en nature, a-t-elle ajouté, avant de rappeler le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne et sa solidarité avec la population de Ghaza qui subit les conséquences de l'agres-

sion sioniste. Le CRA envisage de faire parvenir ces aides "directement à leurs bénéficiaires" en cas d'ouverture d'un "pont aérien sûr" vers la bande de Ghaza, a encore indiqué Mme Hamlaoui. Par ailleurs, une convention de partenariat et de coopération a été signée entre le Croissant-Rouge algérien, représenté par sa présidente, Ibtissem Hamlaoui, et l'association Waha d'aide aux malades du cancer, à Constantine, représentée par son président Ahmed Zemouli, dans le but de renforcer les efforts communs pour soutenir les patients et leur fournir l'assistance nécessaire. La cérémonie de signature, organisée au siège de l'association Waha, dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, s'est déroulée en présence du secrétaire général de la wilaya, Maameri Mahrez, représentant le wali, des autorités locales civiles et militaires, des cadres du CRA et de nom-

breux volontaires. La présidente du CRA a précisé, dans ce contexte, que cette convention avec l'association Waha, pionnière dans le domaine de la prise en charge des malades du cancer, est la troisième du genre après celles signées avec deux associations à Alger et à Tizi-Ouzou pour optimiser la prise en charge des malades cancéreux. Selon Mme Hamlaoui, cette convention permettra d'apporter un soutien médical et psychologique aux patients et à leurs familles, d'organiser des actions de sensibilisation à la prévention et au dépistage précoce du cancer, ainsi que de renforcer la coopération dans les domaines de la collecte de fonds et de la fourniture du matériel médical nécessaire. "Cette convention constitue un pas positif vers l'amélioration des services fournis aux patients atteints de cancer, tout en venant en soutien des efforts de la communauté dans ce domaine", a-t-elle déclaré.